

# Délinquance financière au Burkina Faso : 5 douaniers écopent de 17 mois de prison ferme

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 28 JUN 2022

# 1127

# Malikilé

www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Burkina Faso

## Rencontre Damiba-Kaboré-Ouédraogo ou l'opération de comm de Damiba



**Situation socio politique et sécuritaire du Mali :** La plate-forme Kurukan fuga réclame justice



**DEF :** Le gouvernement félicité pour la bonne organisation



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**27** Juin  
2022

### RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**478**

Nouveaux cas confirmés

**02**

Nouveaux guéris

**02**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**536 214** Vaccinations incomplètes

**1348 077** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**31 158**

**Guéris**

**30 327**

**Décès**

**737**

dont 17 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.22



P.25



## / Une /

Burkina Faso : Rencontre Damiba-Kaboré-Ouédraogo ou l'opération de comm de Damiba

P.5

## / Brèves /

Sommet de la CEDEAO : Bamako met les bouchées doubles pour obtenir la levée des sanctions imposés par l'organisation

P.13

Massacre de civils au Mali : Cacophonie autour de Diallassagou

P.13

Primature : Le nouveau bureau de l'ASEP reçu par le chef du gouvernement

P.13

Migration : Le CSDM exige des enquêtes sur la mort de 23 migrants à Melilla

P.14

CANAM : Sur la rampe de la performance et de l'universel

P.14

COMMUNIQUÉ

P.15

Koro : Le village de Kiri sous menace terroriste

P.15

Délinquance financière au Burkina Faso : 5 douaniers écopent de 17 mois de prison ferme

P.15

## / Actualité /

Décès de Maître Mamadou Gakou : Un baobab du Barreau malien s'effondre

P.18

Démarrage des examens du DEF 2022 : 237 540 candidats à la conquête du diplôme

P.19

Insécurité dans le cercle de Bankass : Le cri de détresse du MPUSCB face à une situation « chaotique »

P.21

Le ministre Kamena sur l'attribution des logements sociaux devant le CNT : « Aucun quota n'a été accordé à une personnalité »

P.22

DEF : Le gouvernement félicité pour la bonne organisation

P.23

## / Politique /

Mali : La nouvelle loi électorale, du pain bénit pour la junte d'Assimi Goïta

P.25

Bocary Treta : Une riposte en gestation

P.26

Dr Allaye Bocoum réagit aux appels au départ de Choguel : « Ils ont tiré à terre ; ni démission ni recul... »

P.27

Situation socio politique et sécuritaire du Mali : La plate-forme Kurukan fuga réclame justice

P.29

Nouvelle Loi électorale : La MODELE-Mali décèle des failles

P.30

## / Culture & société /

Musique : Il y a 42 ans, Bob Marley enflammait le stade de Mayol

P.32

## / International /

Aliou Bah au CNRD : « Vous n'êtes pas nos adversaires »

P.33

Sa rencontre avec Poutine, son avis sur Macron... Le président sénégalais Macky Sall se confie à Catherine Nay

P.34

## / Sport /

Finale coupe du Mali : Le Djoliba à équidistance avec le Stade

P.35

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Burkina Faso Rencontre Damiba-Kaboré-Ouédraogo ou l'opération de comm de Damiba

Les images ont fait sourire les uns. Elles ont ému les autres. Le 21 juin dernier, en effet, l'actuel président de la transition burkinabè, le lieutenant-colonel Paul-Henri Soudaogo DAMIBA, recevait au palais présidentiel, deux de ses prédécesseurs. En l'occurrence, Roch Kaboré et Jean-Baptiste Ouédraogo. Recevait ? Le mot est peut-être fort ou simplement inadapté. En tous cas l'ambiance était apparemment cordiale, avec

des sourires, des rires sonores et des poignées de main assez chaleureuses. Chose étonnante, lorsqu'on sait que Damiba est à la fois le tombeur et le geôlier de Roch Kaboré - dont les libertés de mouvement et d'expression sont sévèrement rétrécies, depuis sa chute en janvier passé. Comme de juste, les burkinabè se sont interrogés sur la sincérité des acteurs de la rencontre. Selon les services de communication de la

présidence burkinabè, l'entrevue devait permettre à Paul-Henri S. Damiba de bénéficier des expériences et suggestions de ses prédécesseurs notamment pour lutter contre le terrorisme et faciliter la réconciliation nationale. Aussi, le moins qu'on puisse dire est que Damiba manie les contradictions. On ne peut autrement expliquer qu'il ait motivé son coup d'État contre Kaboré, en lui reprochant d'être incompetent, tout en le sollicitant aujourd'hui.



Ce paradoxe jette un doute supplémentaire sur le sérieux de la rencontre. « Rideau de fumée. Que de la mise en scène ! Pitoyable » s'exclame un internaute burkinabé ! Encore que, selon certains observateurs, cette rencontre était tout sauf spontanée - s'agissant de Kaboré en tous cas.

Il « n'était pas au courant d'une visite au palais de Kossyam ce jour-ci », révèle Abdoulaye Barry, journaliste réputé de la place de Ouagadougou, qui poursuit : « La preuve, la veille il serait rentré à trois heures du matin après avoir regardé un film. Et à partir de huit heures, on a sonné à sa porte, parce que le coiffeur était venu pour le coiffer. Et quelques instants après, JBO [Jean-Baptiste Ouédraogo] est venu pour dire : « Ben, écoute hein ! Je suis venu te chercher pour aller à Kossyam... Est-ce qu'il pouvait refuser ? Il n'est pas en liberté, Rock Kaboré ».

En vérité, tout porte à croire que cette réception arrangée visait davantage à redorer le blason de Damiba qu'autre chose. Depuis sa prise de pouvoir, en effet, celui-ci ne semble pas mieux faire que son prédécesseur. D'ailleurs, à mesure que le temps passe, certains burkinabé en viennent à regretter Rock Kaboré et réclament toujours sa libération. C'est, donc, pour rassurer l'opinion que cette entrevue for-

cée a été décidée. En ce sens, affirme Dabadi Zoumbara « Tel que le scénario a été présenté, ça laisse plus à penser à une opération de com qu'à un acte réel de réconciliation [...Car...] après l'attaque sanglante... à Saytenga, la colère du peuple burkinabé avait monté d'un cran ; et il fallait...trouver quelque chose pour faire tomber la tension, pour desserrer l'étau autour du président Damiba dont le capital de sympathie s'est effrité de façon drastique en l'espace pratiquement de cinq mois ; au point

que certains venaient à se demander s'il est...l'homme de la situation. De ce point de vue on peut comprendre la nécessité d'une telle opération ».

Dans l'immédiat, Damiba devra donner des gages supplémentaires de crédibilité. Il ne peut vouloir la réconciliation et garder Rock Kaboré en détention sans motif. Ses partisans ne le comprendraient pas.

■ Yama DIALLO



## Mali Actu



L'Association des Jeunes des Camps du Mali a organisé un match de gala, le dimanche 26 juin 2022, entre les joueurs de l'équipe nationale de football du Mali et les orphelins des Forces de Défense et de Sécurité (FDS). C'était au stade Ouenzzin Coulibaly, sous la présidence du Directeur du Service Social des Armées, le Colonel-major Bréhima Samaké avec à ses côtés la directrice de la Fondation pour la solidarité,



Le champion d'Algérie se cherche un entraîneur. Le CR Belouizdad, triple champion en titre, a décidé de ne pas conserver son entraîneur brésilien Marcos Paqueta. Pour le remplacer, un nom revient d'ailleurs : celui de Nabil Al – Kouki.

L'international Oranje de 27 ans est sous contrat jusqu'en 2025 mais son statut de doublure derrière Aymeric Laporte et Ruben Dias ne lui garantit pas le temps de jeu nécessaire pour lui assurer une place au Mondial 2022.



## Croissanceafrique.com



(CROISSANCE AFRIQUE)-La côte d'Ivoire fera face à un effort constant dans la mobilisation des ressources et la maîtrise des charges qui conduiraient le déficit budgétaire global à 3,0 % du PIB à partir de 2024, avec un taux d'endettement moyen de 50,5%, selon note rendue publique par le département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA)



Au Mali, le solde global de la balance des paiements devrait se détériorer (-135,5 milliards de F CFA, soit -1,0% du PIB). Au niveau du secteur monétaire, la masse monétaire se renforcerait (+2,2%, en moyenne pour 36,0% du PIB) sur la période 2022-2026. Cette détérioration sera possible grâce, entre autres, à une amélioration des créances sur les autres secteurs (+3,8%, en moyenne, pour 28,3% du PIB), selon une note publiée par l'Union économique et monétaire Ouest Africaine....

## Daouda Bakary Kone



Au Mali, le solde global de la balance des paiements devrait se détériorer (-135,5 milliards de F CFA, soit -1,0% du PIB). Au niveau du secteur monétaire, la masse monétaire se renforcerait (+2,2%, en moyenne pour 36,0% du PIB) sur la période 2022-2026. Cette détérioration sera possible grâce, entre autres, à une amélioration des créances sur les autres secteurs (+3,8%, en moyenne, pour 28,3% du PIB), selon une note publiée par l'Union économique et monétaire Ouest Africaine.

## Primature du Mali



Le nouveau parti l'UPMA reçu à la Primature. Le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, a reçu ce Mardi 28 juin 2022, en audience les membres du bureau de l'Union Populaire pour le Mali et l'Afrique ( l'UPMA), l'un des plus jeunes partis politiques, qui fêtera bientôt son premier anniversaire.

Voilà un parti qui conditionne l'adhésion des membres au paiement de la taxe pour le développement régional et local (TDRL).

L'UPMA soutient la Transition pour les efforts déployés et surtout pour la bonne organisation des épreuves du DEF sur toute l'étendue du territoire. Cela, a fait remarquer le vice Président du parti M.Lansana Konaté, est un signe fort du changement souhaité par tous les Maliens.

Cette vision qu'incarnent aujourd'hui les autorités de la Transition, est pour le Premier ministre la trame de la conduite de la Transition pour une refondation réussie du Mali kura.

Il s'agit pour le Chef du gouvernement de répondre aux préoccupations

tions majeures du peuple. Choguel Kokalla Maiga, a félicité les membres du bureau et remercié pour le soutien, et rassuré les jeunes de sa disponibilité à les écouter.

Ensemble pour refonder le Mali, ensemble pour redonner au Mali sa dignité, sa souveraineté son honneur, à conclu le Premier ministre. CCRP/ Primature



## AVIS De DÉCÈS



Urgent urgent urgent

Un président d'un centre d'examen vient de rendre l'âme de façon miraculeuse.

Paix à ton âme, soldat. .

Précisément à Bamako centre de Renaissance

Cap: Djélibougou

AE : Rive gauche.

Tu es tombé l'arme en main et avec dignité et honneur.



## L'ESSOR



Djoliba-AS Black stars et LC. BA-Réal sont les dernières affiches de la 31<sup>e</sup> journée du championnat national, prévues ce mardi 28 juin, au stade Modibo Keita. Les Rouges ont une belle occasion de creuser l'écart en tête du classement et de faire un pas supplémentaire vers le titre de champion



## Awa Sylla



Affaire d'uniforme là ça devient grave deh même mon chéri Macky et Joe Biden sont dedans oh.

Mais pour eux là on va valider dron .....

Bonne journée dans la grâce divine.



## ■ Fier D Etre Malien et Africain.



#DÉFENSE | Un cadeau de la #Russie à l'Al-gérie .

L'avion #Russe "A-100":

Est un avion d'alerte avancée et un contrôle aérien total. Cet avion peut détecter et suivre 300 cibles aériennes, maritimes et terrestres à une distance de 650 km à la fois. Il a également la capacité de contrôler avion sans pilote, qui est Une nouvelle capacité que l'ancien avion AWACS russe ne possédait pas.

Caractéristiques de l'avion militaire Russe :

Une autre tâche qui lui est assignée est également la tâche de sécuriser la communication entre les unités de l'armée.

L'avion peut durer jusqu'à 6 heures en continu. Et il peut s'éloigner de sa base de 1 000 kilomètres.

Un autre avantage important, est que l'A-100 peut rapidement se transformer en un moyen de guerre électronique.



Yerewolo

Communiqué N°008-2022/M-YDR

#YEREWOLO #DEBOUT SUR LES #REMPARTS, mouvement souverainiste et panafricaniste a appris avec beaucoup d'indignation les traitements inhumains et illégaux infligés aux migrants africains dans l'enclave espagnole de Méllilla au Maroc ce vendredi 24 juin 2022. YEREWOLO DEBOUT SUR LES REMPARTS condamne énergiquement ces graves atteintes aux droits humains particulièrement aux droits des migrants.

YEREWOLO DEBOUT SUR LES REMPARTS, inquiet de l'évolution de cette situation, demande à toutes les institutions africaines des droits de l'homme de s'investir pour la préservation de ces droits fondamentaux et prendre toutes les dispositions nécessaires pour situer les responsabilités.

Enfin le Mouvement YEREWOLO DEBOUT SUR LES REMPARTS demande au peuple Africain de se lever comme un seul homme pour circonscrire de telles violences qui bafouent notre dignité.

Fait à Bamako le 26 juin 2022

La commission communicatio



## ■ Seydou Sidibe



Nous cohabitons ensemble depuis des millénaires, nous nous marions, nous partons au champ ensemble, nous mangeons ensemble, nous travaillons ensemble, nous fêtons ensemble, Nous sommes multi culturel .

Je refuse d'être manipuler.

Je suis venu acheter le prouprou chez la vendeuse de prouprou Adam Guindo.

Un clin d'œil à tous mes cousins dogons.



## ■ Souleymane Alkamiss



Info/URD.

À l'invitation de Monsieur le Ministre de l'administration territoriale et des Collectivités locales, Monsieur Gouagnon COULIBALY, président élu de l'URD, a participé à la réunion du cadre de concertation entre la classe Politique et le Ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales. C'était ce matin au centre de formation des collectivités territoriales sis sur la route de Kati.

En voici ci dessus quelques images de la rencontre.



## ■ Bacary Camara



Arène politique..

Le Président de la Convention Sociale Démocrate( CDS-Mogotiguiya), Mamadou Bakary Sangaré dit Blaise était présent ce matin à la grande rencontre de concertation Gouvernement-partis politiques- pour l'élaboration du chronogramme des reformes politiques et institutionnelles, ainsi que celui des élections, en vue de la levée des sanctions de la CEDEAO. Grand commis de l'État, orateur politique de talent, sa brève et brillante intervention a été saluée par une salve d'applaudissements dans la salle..

B.CAMARA/Le Phénix



## ■ Financial Afrik



La Banque internationale pour le commerce et l'industrie de Côte d'Ivoire (BICICI), filiale du groupe bancaire français BNP Paribas, paiera le 15 juillet 2022 à ses actionnaires, au titre de l'exercice 2021, un dividende net global de 8,633 milliards de FCFA (12,950 millions d'euros), ont annoncé les dirigeants de cet établissement bancaire basé à Abidjan.

#BICICI



## ■ CINEMcom



#UEGENT: Le gouvernement de transition propose aux partis politiques l'organisation du référendum au mois de mars 2023 suivie des élections des collectivités territoriales (mairies, conseils de cercles et conseils régionaux) en juin 2023 et les députations en octobre et novembre de la même année.

Les présidentielles sont fixées en février 2024.

A suivre !

Référendum		
N°	Activités	Période
1	Examen et adoption du projet de loi référendaire par le Conseil des Ministres	novembre 2022
2	Transmission du projet de loi référendaire au Conseil National de Transition	novembre 2022
3	Adoption du projet de loi référendaire par le Conseil National de Transition	novembre 2022
4	Convocation du collège électoral	février 2023
5	Campagne référendaire	mars 2023
6	Déroulement du scrutin	mars 2023
7	Promulgation de la loi adoptée par référendum par Décret du Président de la Transition dès la proclamation des résultats définitifs du référendum par la Cour Constitutionnelle	mai 2023

ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE		
N°	Activités	Période
1	Convocation du collège électoral	octobre 2023
	Campagne électorale premier tour	janvier 2024
2	Déroulement du premier tour	février 2024
3	Campagne électorale second tour	février 2024
4	Déroulement du second tour	février 2024

ELECTION DES DEPUTES A L'ASSEMBLEE NATIONALE		
N°	Activités	Période
1	Convocation du collège électoral	juillet 2023
2	Campagne électorale premier tour	octobre 2023
3	Déroulement du premier tour	octobre 2023
4	Campagne électorale second tour	novembre 2023
5	Déroulement du second tour	novembre 2023

ELECTION DES CONSEILLERS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES		
N°	Activités	Période
1	Convocation du collège électoral	mars 2023
2	Campagne électorale	juin 2023
3	Déroulement du scrutin	juin 2023

## ■ Moussa Mara Yelema



J'ai participé à la première édition de la journée culturelle de l'Institut des Hautes Etudes Professionnelles IHEP en commune V du district de Bamako.

A cette occasion, j'ai animé une conférence sur les rôles de la jeunesse vers la paix et le développement du pays. J'ai insisté sur la nécessité pour les jeunes de se former et d'accroître leurs capacités techniques.

Ensuite ils doivent s'informer et mieux connaître le pays et ses enjeux. Ils doivent enfin s'inscrire dans une démarche citoyenne et patriotique qui passe forcément par une implication locale.



## ■ Fouraba Samake



L'ambassadeur Yeah Samake, Président d'honneur du Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP) et Mahamadou Z Sidibe sont présents dans

la salle du centre de formation des collectivités territoriales pour le cadre de concertation entre la classe politique et le Ministère de l'administration territoriale, du Ministère de la Refondation de l'Etat et du ministère délégué chargé des réformes politiques pour la présentation du chronogramme électorale.



## ■ Gouvernement du Mali



DES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES PARTICULIERS ET ASSISTANTS DES MINISTRES ET ASSIMILÉS REÇUS EN AUDIENCE PAR LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE a reçu en audience, ce matin, des responsables de l'Association des Secrétaires particuliers et Assistants des Ministres et Assimilés conduits par le Président de ladite association M. Massama SIDIBÉ, non moins secrétaire particulier du Ministre de l'Industrie et du Commerce. Selon ce dernier, l'objectif de leur présence était de présenter au Ministre leur association et partant égrener quelques doléances. Ainsi l'on saura que cette association a été créée le 21 Septembre 2021 suivant un récépissé dûment obtenu. Elle a, entre autres, objectifs, la connaissance mutuelle de ses membres et l'entraide. Loin d'être un syndicat, selon son Secrétaire Général M.Yacouba DOLO, Secrétaire particulier du Premier ministre, l'Association des Secrétaires particuliers et Assistants des Ministres et Assimilés est un cadre d'échanges entre les plus proches collaborateurs des membres du gouvernement qu'ils sont. Poursuivant sur leurs doléances, M. DOLO évoquera certains traitements de faveur leur permettant d'être plus motivés et mieux en vue. Ils voudraient, à cet effet, des textes adaptés à leur statut et qui feraient à tout point de vue, leur bonheur. En réponse, le Ministre Daoud Aly MOHAMMEDINE a rassuré ses hôtes de sa totale disponibilité à les accompagner et mieux, il entend s'ériger comme leur porte-étendard. « Toutes vos doléances sont légitimes. Nous reconnaissons que vous avez beaucoup de contraintes, toute chose qui devrait nous amener, nous ministres, à soutenir votre démarche. » a dit le Ministre.



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière  
 d'**INGÉNIEURIE** et de **MANAGER**

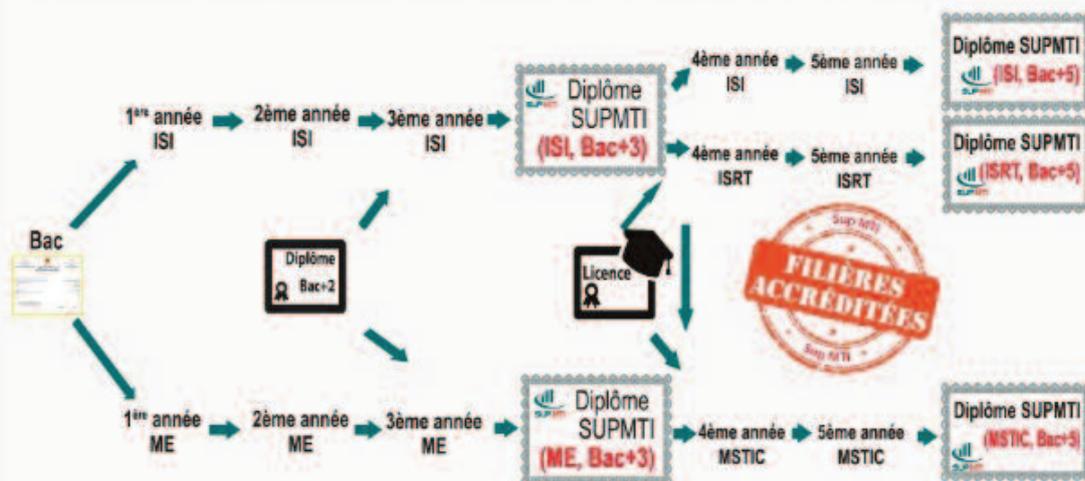
**ÉCOLE DE MANAGEMENT**

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

**ÉCOLE D'INGÉNIEURIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS**

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE  
 PAR LA FORCE  
 DU GROUPE  
 DES ÉCOLES  
**SUP MTI**



**Diplômes Bac+3 et Bac+5**

Partenaires :



Certificats  
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



**SUP MTI BENI MELLAL**

**Contacteur au Mali**

Boulevard Hassan II,  
 Quartier Al Adarissa  
 (au-dessus du café voltaire)  
 (+212) 612 993 056  
 (+212) 5 23 42 22 33/34  
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma  
 @supmtibm  
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting  
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10  
 +223 698883 05/82017575  
 mdoumbia1@yahoo.fr

## Sommet de la CEDEAO : Bamako met les bouchées doubles pour obtenir la levée des sanctions imposés par l'organisation



Le sommet des chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et celui de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) se tiennent dimanche 3 juillet à Accra, la capitale ghanéenne.

Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, reçoit lundi l'ensemble des corps diplomatique accrédité au Mali. L'objectif consiste à rassurer les diplomates étrangers sur un certain nombre de points. Le Mali n'a pas l'intention de s'isoler de ses partenaires dans la région. L'un des objectifs des autorités maliennes est d'aboutir à une solution avec les institutions subrégionales pour la levée des sanctions économiques et financières contre leur pays. Tout au long de la semaine, afin d'obtenir la levée des sanctions, il convient d'envoyer également des émissaires à l'étranger. Dans le pays, les autorités maliennes ont l'intention de montrer l'image d'une union sacrée pour la suspension des sanctions. Des rencontres, informelles ou non, sont prévues avec des organisations de la société civile, des partis politiques afin d'obtenir leur appui. « Notre dossier conçu pour la levée des sanctions est de bonne facture », confie un officiel. Les sanctions économiques et financières en vigueur plombent l'économie malienne, selon un document interne au ministère des Finances et de l'Économie.

Source : Afrique media

## Primature : Le nouveau bureau de l'ASSEP reçu par le chef du gouvernement

Le nouveau bureau de l'Association des Éditeurs de la Presse Privée (ASSEP), avec à sa tête Ousmane Daou, Directeur de publication du journal « Midi-Infos », a été reçu par le Premier ministre.

Pour le président de l'association, cette visite de courtoisie a pour but de présenter son bureau, issu de l'assemblée générale électorale du 11 juin 2022. Pour lui, c'est l'occasion de parler des préoccupations de la presse malienne en général et celles des éditeurs de la presse privée en particulier. Il a souhaité l'implication personnelle du chef du gouvernement afin que la presse puisse bénéficier d'une aide

## Massacre de civils au Mali : Cacophonie autour de Diallassagou

Le deuil de 3 jours décrété par les autorités de Transition n'aura pas éclipsé les équivoques qui planent sur l'épisode tragique de Diallassagou. Plus de 130 civils tués, selon les sources officielles, alors que d'autres témoignages évoquent un bilan beaucoup plus lourd en se fondant notamment sur un nombre plus important encore de portés disparus. Ça n'est pas la seule zone d'ombre qui entoure l'expédition punitive imputée à la Katiba d'Amadou Kouffa.

Le flou persiste encore sur le nombre de localités touchées par la tragédie. Pendant qu'on parle de Diaweli et de Deguessagou, plusieurs voix et non des moindres se sont élevées pour contester le passage des assaillants dans les deux localités citées. Ils ne retiennent, en effet, que la seule localité de Diallassagou où les terroristes ont séjourné plus de 24 heures pour accomplir leur besogne sans avoir été inquiétés.

Le hic est que la tragédie a inspiré toute une salve de réactions aux associations et formations politiques qui ne sont pas les seules à situer l'attaque meurtrière dans les trois localités de Bankass. Le communiqué officiel du gouvernement fait état également des mêmes localités touchées alors que les ressortissants de deux d'entre elles jurent en mettant le doigt au feu n'avoir reçu la visite du moindre assaillant.

L'autre cacophonie réside dans les facilités accordées par la MINUSMA dans l'encadrement de la visite des hautes autorités maliennes à Bankass. En lieu et place des forces armées maliennes, ce sont bien les forces étrangères qui ont sécurisé leur déplacement et quelques jours seulement après que le ministre malien des Affaires étrangères a soutenu, devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, que le Mali peut se passer de tout apport extérieur dans l'encadrement sécuritaire des missions humanitaires onusiennes à travers le pays.

La Rédaction / Source : Le Témoin



spéciale en plus de ce qu'elle a droit. Il a également sollicité l'adoption rapide des textes portant réorganisation de la presse malienne. Ousmane Daou a enfin témoigné de la disponibilité de son bureau à apporter leur soutien à l'édification du Mali nouveau. Le Premier ministre, pour sa part, a rappelé l'importance ou la place de la presse dans le bon fonctionnement de la démocratie. Après avoir conseillé les membres du nouveau bureau, il leur a rassuré de la considération et de l'accompagnement des autorités actuelles de la Transition.

Source : CCRP / Primature

## Migration : Le CSDM exige des enquêtes sur la mort de 23 migrants à Melilla



Une tentative de près de 2 000 migrants de forcer la clôture de fer qui sépare l'enclave espagnole du territoire marocain en Europe a tourné à un drame, le vendredi 24 juin 2022. Plusieurs migrants ont trouvé la mort (23 victimes), selon les autorités locales marocaines. Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) a fait un communiqué pour exiger l'ouverture d'une enquête approfondie afin de déterminer les circonstances exactes du drame.

Depuis mai 2021 où plus de 10 000 migrants ont réussi à franchir, en vingt-quatre heures, la seule frontière terrestre qui sépare l'Europe de l'Afrique, cette tentative d'entrée massive du vendredi 24 juin dernier se présente comme la première depuis la normalisation, mi-mars, des relations entre Madrid et Rabat. Si la première rentrée massive était à la faveur d'un relâchement des contrôles côté marocain suite à une brouille diplomatique entre les deux pays, cette dernière s'est pour sa part soldée à un bras de fer musclé entre les migrants et les forces de sécurité. Le bilan fait état de 23 migrants morts, selon une source marocaine contactée par nos confrères de l'AFP. Il faut rappeler que des images de nombreuses scènes de violences des forces de sécurité sur des migrants sont également visibles sur les réseaux sociaux. C'est pourquoi d'ailleurs, dans son communiqué, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM), tout en condamnant des actes de violences sur des migrants, a également demandé l'ouverture d'enquêtes approfondies pour déterminer les circonstances exactes du drame. « Le bureau national du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) déplore et condamne fermement le traitement inhumain infligé aux migrants pour la plus part des ressortissants de l'Afrique Sud saharienne », note ce communiqué. Il souligne également des vives inquiétudes de l'organisation sur la gestion même de la question migratoire. « Nous exprimons nos vives inquiétudes et rappelons la nécessité, en toutes circonstances, de prioriser la sécurité des migrants et des réfugiés et l'importance de trouver des solutions durables pour les personnes en situation de déplacement », a-t-il indiqué, avant d'adresser des condoléances aux familles de l'ensemble des victimes.

Issa Djiguiba / Source : LE PAYS

## CANAM : Sur la rampe de la performance et de l'universel

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie avance sans tambour battant et la crise qui bat son plein au Mali ne paraît guère la distraire de sa trajectoire ascendante. En atteste pour le moins la reconnaissance des ses performances à l'échelle internationale, à travers notamment son accession à la version 2015 de la certification ISO 9001. La révélation a été faite, la semaine dernière, par le DG de la CANAM en personne, Bou-bacar Dembélé, lors de la traditionnelle rencontre d'échanges entre sa structure et la presse malienne.

Le nouveau statut est indicatif en effet de la qualité du système de management qui caractérise la CANAM ainsi que de son degré d'engagement et de motivation pour la satisfaction des assurés dans les différentes prestations de service qu'elle leur offre. Au nombre de ses produits figure, comme on s'en doute, l'Assurance Maladie Obligatoire qui fait des merveilles dans l'accès à la santé de nombreuses catégories de citoyens, en résistant vaillamment aux défis inhérents à la fraude et autres formes de prise en charge indus. Ce phénomène passera très probablement de la réalité à un mauvais souvenir avec les progrès qui s'annoncent. Et pour cause, lors de la même rencontre avec les journalistes, les décideurs de la CANAM ont affiché leur détermination irréversible à franchir diablement le pas du Régime d'Assurance Maladie Universel (RAMU), qui va consister à étendre le bénéfice des prestations sociales de la structure à toutes les catégories de la population. « Si l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) ne prenait en charge que les fonctionnaires et les salariés, la donne va bientôt changer avec le RAMU qui permettra à l'ensemble de la population malienne d'accéder à une assurance maladie unique qui couvrira toutes les catégories sociales par des mécanismes appropriés. C'est un processus long, mais pas illusoire. Beaucoup de pays ont mis des années à le mettre sur pied. Avec de l'effort et de l'abnégation, nous allons y parvenir aussi », a assuré le DG à l'ouverture des échanges CANAM-JCAR

A K / Source : Le Témoin



COMMUNIQUÉ



**C**ommuniqué de presse Concomitamment à la mission au Ghana, une mission du Consortium des femmes leaders du Mali pour la Transition socio politique, séjourne à Dakar au Sénégal depuis le 23 juin. La mission a pour objet de plaider auprès du Président en exercice de l'Union Africaine, le Président Macky Sall du Sénégal pour la levée des sanctions qui impactent les populations civiles particulièrement les femmes et les enfants depuis le 09 janvier 2022.

La délégation est composée des Représentantes des Réseaux membres du Consortium. Elle est conduite par Mme MAMA Koité Doumbia de la Plateforme des Femmes leaders du Mali, de Mme Nana Sissako Présidente du Groupe Pivot Droit et Citoyenneté des Femmes, de Mme Cissé Aissata Sissoko Coordinatrice du Réseau des Femmes Leaders Africains et de Mme Maiga Fatimata Maiga du Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'espace CEDEAO.

La délégation a rencontré successivement AFRIKAJOM Expert Indépendant des Nations Unies sur les Droits de l'Homme dans la gestion de la crise au Mali, les organisations des Femmes du Sénégal sous la houlette de Repsfeco Régional, les Organisations des Maliens établis au Sénégal et la Représentation Diplomatique du Mali au Sénégal. Tous ont salué la pertinence de la mission et se sont mobilisés pour l'atteinte de son objectif.

Dakar, le 28 juin 2022  
La délégation

**Délinquance financière au Burkina Faso : 5 douaniers écopent de 17 mois de prison ferme**

**I**ncroyance mais vrai ! Au Burkina Faso, pays des hommes intègres, des soldats de l'économie n'ont pu résister au phénomène de corruption. Dans le cadre d'une lutte implacable contre les fonctionnaires indécents, le pool économique et financier a mis le grappin sur 18 personnes dont 5 inspecteurs et assistants de douane. Ils ont été jugés et condamnés par les juges du pool économique et financier du tribunal de grande instance (TGI) Ouaga 1. Ces condamnations confirment que la justice au Burkina Faso peut faire preuve d'indépendance même si elle est souvent accusée à tort ou à raison de servilité à l'égard de l'Exécutif. Cette affaire défraie la chronique et chacun y va de son commentaire. Les chefs d'accusation qui pèsent sur les inculqués sont entre autres : corruption, complicité de corruption, contrebande aggravée et mise en danger de la vie d'autrui. Pour rappel, il faut noter que

**Koro : Le village de Kiri sous menace terroriste**

**Le village de Kiri, situé à 12 kilomètres de la ville de Koro, est menacé d'attaque. Les populations sont sommées de faire le choix entre rendre les armes ou la mort. L'information nous a été donnée par une source locale.**

**A**près Diallassagou, Dianweli et Deguessagou, les forces du mal veulent, à nouveau, endeuiller toute la nation malienne, si rien n'est fait. Malgré qu'il soit signataire de l'accord local de paix, le village de Kiri est menacé par les terroristes. Selon une source locale, les forces hostiles à la paix et à la cohésion sociale exigent à la population de rendre tous les fusils qui se trouvent dans le village. En cas de refus, le village sera attaqué, selon notre source. « Les terroristes ont donné 72 heures aux populations de Kiri pour rendre toutes les armes se trouvant dans le village. Ils promettent un autre "Diallassagou" en cas de refus », apprend-on d'un ressortissant de la localité qui soutient que cette menace d'attaque contre Kiri, vise aussi la ville de Koro. Il est donc important que les autorités prennent rapidement des dispositions afin d'éviter un autre "Diallassagou", un autre carnage de civils. Il faut aussi souligner que ce village qui disposait d'un grand camp de chasseurs a déposé les armes après la signature de l'accord local de paix.

B. Guindo / Source : LE PAYS



l'audience tant attendue par le peuple Burkinabè a été ouverte le 18 mai 2022. Elle s'est poursuivie jusqu'au 7 juin 2022 avec les plaidoyers des avocats des présumés coupables qui ont pesé du tout leur poids dans la balance pour obtenir la libération de leurs clients. Il a fallu attendre le 20 juin 2022 pour que le verdict tombe. Tous ont été reconnus coupables mais condamnés à des peines différentes.

Au cours de l'audience, certains présumés coupables étaient dépassés par les cours des événements. Parmi eux, un certain Karim Dialga, dans la salle d'audience N°2 du tribunal de grande instance Ouaga 1, a semblé perdre patience. Il a fini par craquer. L'homme est en colère, se sent muselé et se dit victime d'acharnement judiciaire. « C'est comme si nous ne sommes pas des Burkinabè », a-t-il lâché.

Sans être dans les secrets des dieux, nous pouvons affirmer que d'autres arrestations sont en cours. Le président de la Transition du Burkina Faso semble décidé à en découdre avec tous les fonctionnaires à col blanc.

Ibrahim Sanogo



**Institut National de Prévoyance Sociale  
(INPS)**

**SERVICE AMO**

*Contacts: 63 25 18 84 / 20 22 04 08*

**COMMUNIQUE**

**A L'INTENTION DES ASSURES AMO DE L'INPS**

**La Direction générale de l'INPS** porte à la connaissance de tous les assurés enrôlés à l'AMO de Janvier à Mai 2022, dans les centres déconcentrés de l'INPS (Communes I, II, III, IV, V, VI et du SAMO) que les cartes biométriques AMO sont disponibles dans les agences principales des communes de Bamako et du SAMO de l'INPS.

La Direction générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de toutes et de tous.

Bamako le 09 Juin 2022

P/ Le Directeur général PO  
Chef de service AMO-INPS

  
**Dr Bandiougou M TRAORE**



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

# Décès de Maître Mamadou Gakou : Un baobab du Barreau malien s'effondre



**M**aître Mamadou Gakou raccroche sa toge d'avocat à jamais. Émérite homme de droit, ayant fait la fierté du barreau malien pendant près de quatre décennies, Me Gakou a tiré sa révérence, le dimanche 26 mai 2022, des suites d'un accident Vasculaire-Cérébral (AVC) qui l'avait fait hospitaliser pendant deux jours au CHU Gabriel Touré. Le « Maître » du prétoire et féru de la plume repose désormais dans sa dernière demeure à Banamba, sa ville natale.

Le lundi, jour de son enterrement, un hommage mérité lui a été rendu par ses collègues du Barreau et de la grande famille judiciaire du Mali, à son domicile à Bamako, avant que le corps ne soit remis à la famille pour la suite du cérémonial à Banamba. Dans l'oraison funèbre, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali, Me Moustapha Cissé, a décrit un homme pétri de valeurs et d'une densité intellectuelle remarquable.

« Estimé confrère, cher aîné, tu pars bien trop tôt. Ton immense savoir, ton immense talent de plaideur hors pair, le latin du Barreau et l'orfèvre de la plume, tes confrères ont inondé le forum de qualificatifs dignes des grands es-

prits de ce monde [...] Tu laisses un immense vide derrière toi, mon cher confrère », a déclaré Me Cissé, tout en présentant les condoléances du Barreau malien à la famille du défunt.

Des témoignages ont également souligné le riche parcours de Maître Mamadou Gakou, qui fut un brillant avocat, enseignant et homme politique. Il a été l'un des pères fondateurs de la jeune démocratie malienne.

Après son baccalauréat en Philo-Lettres (Lettres classiques), au Lycée Askia Mohamed, en 1973, il s'envola pour la France où il va cumuler des diplômes dans de prestigieuses universités. D'abord, une Licence en Droit privé, à l'Université de Besançon, puis une maîtrise à l'Université de Grenoble. Il fait plus tard un DEA (Diplôme d'Études Approfondies) et un Doctorat en Droit privé, à l'Université Jean Moulin de Lyon, avant d'obtenir un Certificat d'Aptitude à la profession d'avocat. Me Gakou est aussi diplômé de l'Institut Politique de Grenoble, Section Économie et Finance et titulaire d'un Diplôme d'études générale en Commerce et Marketing.

Fort de ce background, et après deux ans de stage au cabinet de Me Jacques Vergès, il re-

tourne au bercail et devient, plus tard, enseignant à l'École Nationale d'Administration (ENA), en 1984. Maître Gakou fut un enseignant émérite, professeur de Droit, qui a pétri de ses mains d'orfèvre plusieurs générations d'étudiants en Droit.

Écrivain, romancier du droit, critique littéraire, chroniqueur et éditorialiste, il faisait jaillir la lumière de ses analyses dans les colonnes du journal L'Indépendant et fut un défenseur inconditionnel des Droits de l'homme et de la Liberté d'expression.

Maître Kassoum Tapo, l'un des compagnons de longue date de l'illustre disparu, a indiqué qu'il était d'abord un ami pour lui. « Il fut un compagnon et véritablement un des plus grands du Barreau malien. C'est une très grande voix qui s'éteint. C'était un homme de talent, de grande culture et un grand humaniste. C'est un jour triste pour le Barreau malien », a-t-il témoigné. Et Maître Boubacar Soumaré de renchérir « Je retiens de lui un grand intellectuel, un avocat modeste, une référence tant au Mali qu'en Afrique et dans le reste du monde ».

Maître Mamadou Gakou fut également un homme politique, président de la COPP (Convention Parti du Peuple), il a été député de Banamba à l'Assemblée Nationale, en août 1997. Il fut également 4<sup>e</sup> Vice-président de l'Assemblée Nationale du Mali, membre de la Commission Loi, rapporteur général du nouveau Code pénal et du nouveau Code de procédure pénale. Membre de la Commission de Défense nationale et de la Sécurité et Rapporteur Spécial sur la Haute Cour de Justice.

Boubacar Sidiki Diarra, représentant du ministre en charge de la Justice, a salué la mémoire du défunt. « Maître Mamadou Gakou a été un brillant et célèbre avocat, qui a porté haut le flambeau. Nous l'avions connu en tant que grand frère. Il nous a beaucoup inspiré. C'est une grande perte pour la nation », a-t-il témoigné.

Père de cinq enfants, Mohamed Lamine Gakou, seul garçon de la fratrie, retient de Me Gakou, « un père aimant et bienveillant à l'égard de ses enfants et de son épouse. Il restera à jamais une étoile pour la famille », a-t-il témoigné, sous le choc.

Moussa Bilaly Sidibé

Source : L'Indépendant

## Démarrage des examens du DEF 2022 : 237 540 candidats à la conquête du diplôme

La session de juin des examens du Diplôme d'Études Fondamentales (DEF) du Mali a débuté, le lundi 27 juin 2022, sur toute l'étendue du territoire national. C'est le Premier ministre, chef du gouvernement, Dr. Choguel Kokalla Maïga, qui a lancé les épreuves au centre 3 du Groupe scolaire Sogoniko 2. Il avait à ses côtés les ministres de l'Éducation nationale, Sidibé Dédéou Ousmane ; de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, Pr. Amadou Kéïta ; de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Lieutenant-colonel Abdoulaye Maïga ; et de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Wadidjè Founè Coulibaly.



Cette année, ils sont au nombre de 237 540 élèves qui participent à cet examen de fin d'année. Choguel Kokalla Maïga s'est d'entrée réjoui du bon déroulement de l'année scolaire dans son adresse. Succès réalisé, selon lui, grâce à l'administration scolaire, le corps enseignant et les élèves. Le chef du gouvernement a insisté sur la moralisation des examens en cours. Il a précisé que les autres membres du gouvernement sont dans toutes les régions afin de lancer les épreuves. Il a enfin appelé les élèves à bien lire les sujets et d'être concentrés. «Vous êtes les futurs cadres de ce pays et le Mali compte sur vous», a souligné le chef de l'Administration malienne à l'endroit des candidats. Il faut signaler que

ces examens du DEF se tiennent également dans les camps des réfugiés. Mahamadou Kéïta, DCNEC, a indiqué que les sujets sont bien sécurisés par les autorités. « A notre niveau, toutes les dispositions sont prises afin que les sujets soient sécurisés. Les mesures prises dans ce sens concernent d'abord le choix. Le tirage, la mise en enveloppe font partie du travail minutieusement fait par quelques éléments d'une moralité à toutes épreuves. A partir de là, il peut avoir un faux sujet sur la place publique, mais pas des sujets venus du centre. Il faut que les élèves sachent que les vrais sont ceux qui sortiront des enveloppes du CNEC », a expliqué Mahamadou Kéïta.

S'agissant des déplacés internes, le DCNEC a fait savoir que 9495 candidats sont des déplacés internes à cause de l'insécurité. «Le gouvernement a débouqué pour la prise en charge de ces candidats afin qu'ils examinent dans les meilleures conditions 171 millions de Fcfa ». Pour les surveillances, le DCNEC a indiqué que les dispositions concrètes ont été prises pour la bonne surveillance des épreuves. «Dans le processus des examens, les surveillants constituent le maillon essentiel. Quel que soit l'environnement extérieur des examens, si les surveillants font bien le travail qui est le leur, il n'y a pas de risque que les examens soient entachés d'irrégularités. Nous allons avoir des examens propres s'ils jouent

leurs rôles», a expliqué le DCNEC. Pour finir, Mahamadou Kéita a fait appel au sens de responsabilité des parents d'élèves de laisser les enfants se faire plaisir dans l'honnêteté. « Cessons en tant que parents, d'être à la base de certains actes qui sont de nature à entacher la régularité des examens. Au delà des parents d'élèves, c'est toute la communauté éducative qui est interpellée. Car ça fait un certain nombre d'années que les examens ont toujours été critiqués. Il va falloir que tout le monde s'y mette et qu'on sache qu'au-delà de nos modestes personnes, c'est tout le Mali qui est jugé ; c'est toute la communauté éducative qui est jugée, et par ricochet ce sont nos enfants qui n'auront pas le niveau requis en cette période d'intégration où nous compétitions avec les autres pays de la sous région », a-t-il conclu.

### Les syndicats d'enseignants aux côtés de l'Etat pour la réussite de l'organisation des examens de fin d'année

Avant lui, les responsables scolaires, notamment le ministre de l'Éducation nationale, Sidibé Dédéou Ousmane ; le Directeur du Centre National des Examens et des Concours (DCNEC), Mahamadou Kéita, ont indiqué l'apaisement au sein de l'espace scolaire par les enseignants. Avant d'inviter les candidats à ne compter que sur eux-mêmes pour réussir. Du côté des enseignants, le porte-parole des syndicats de l'Éducation signataires du 15 Octobre 2016, a invité ses camarades à une participation massive aux épreuves pour aider le pays à se maintenir. « Demain, 27 juin 2022 débutent les épreuves du Diplôme d'Études Fondamentales (DEF) sur l'ensemble du territoire après celles du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), la semaine dernière. En cette occasion, je tiens tout d'abord à remercier les collègues pour le courage, l'abnégation, la détermination et surtout le don de soi dont ils ont fait montre durant l'année scolaire. Aussi, voudrais-je associer à ces remerciements les camarades des syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 pour leur esprit hautement patriotique et surtout leur lecture lucide de la situation du pays qui a permis d'aller à la suspension de l'ensemble des actions qui étaient en cours, le 10 janvier 2022, suspension qui nous a permis d'obtenir cet apai-



sement dans le domaine scolaire. Il est bon de le rappeler. Toutefois, je souhaite attirer l'attention des collègues sur la responsabilité qui est la nôtre en ce qui concerne l'organisation des examens de fin d'année. Pour qui connaît le rôle de l'enseignant, qu'il soit en classe ou dans le bureau, la responsabilité est grande et nous devons ensemble relever le défi en marquant d'une touche indélébile notre participation à ces examens après ce qu'on a connu l'année dernière. C'est pourquoi, les syndicats de l'éducation invitent toutes celles et tous ceux qui auront la lourde tâche d'être responsabilisé(s) au cours de ces épreuves, au respect scrupuleux de la police de surveillance et du règlement des examens. Aussi, ils doivent se démarquer de toutes actions qui concourent à la fructification de la fuite des sujets, de la fraude et à la propagation des faux sujets.

Il y va de l'image de l'enseignant pour laquelle, nous nous battons depuis des années pour la préserver et la redorer. Chaque enseignant doit se considérer comme un acteur principal de cette construction. Enfin, j'invite le gouvernement au delà du département de l'éducation à prendre les mesures, toutes les mesures idoines pour assurer et garantir la sécurité des enseignants sur le terrain. Nous sommes intransigeants en ce qui concerne notre sécurité. Tous, pour des examens sans fraude, sécurisés et crédibles », avait lancé à la veille des épreuves, Ousmane Almoudou, porte-parole des syndicats de l'éducation signataires du 15 Octobre 2016.

Pour le succès des examens, le SNEC, à travers son Secrétaire général, Moustapha Guitteye, recommande aux enseignants (surveillants) le sens de responsabilité face

aux rudes épreuves comme leur profession le recommande. « Votre vigilance face aux tentatives malsaines, aux combines, doivent vous guider à faire échec à toutes les forfaitures », dit-il dans sa note. Aux parents d'élèves, le SNEC s'est dit compter sur leur calme et leur sérénité et les invite à s'éloigner des centres d'examen pour garantir des épreuves propres et équitables. « Vous avez consenti d'énormes sacrifices pour offrir à vos enfants des conditions d'études satisfaisantes au cours de l'année scolaire », a fait savoir Guitteye. A l'endroit des candidats, le SNEC ajoute que les examens de fin d'année sont l'occasion d'évaluer les compétences des élèves. Et les diplômés qu'ils obtiendront, à ses dires, récompenseront leurs efforts personnels et les prépareront certainement à des études supérieures de qualité. « Détournez-vous des pratiques malsaines », indique le SNEC. Le SNEC demande aux forces de sécurité d'être très vigilantes et strictes dans le cadre de la sécurisation des centres et des occupants surtout dans le contexte actuel.

Cependant, il est à noter que ces épreuves de la session de juin 2022 se déroulent sans certaines écoles qui sont fermées ; sans des élèves qui ne sont pas allés à l'école pour cause d'insécurité ; sans des enseignants aussi empêchés d'aller donner des cours dans certaines localités. Les informations font état de plus de 8000 écoles fermées ; plus de 519 000 élèves et 10 000 enseignants restés à la maison en raison de la situation sécuritaire à laquelle le pays fait face.

Hadama B. FOFANA  
Source : Le Républicain

# Insécurité dans le cercle de Bankass : Le cri de détresse du MPUSCB face à une situation « chaotique »

Des réseaux téléphoniques délabrés, des boutiques mises à sac, de même que l'extermination des civils. Bankass étant un des cercles de la région de Bandiagara, au centre du pays, continue d'endurer des coups terroristes, voire d'enregistrer des déplacements de populations vers des lieux sécurisés. La « triste réalité » a fait l'objet de dénonciation par les membres du Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde du Cercle de Bankass (MPUSCB), le samedi 25 juin, au cours d'une conférence de presse tenue à l'Olympa Africa, sis à Banankabougou (Bamako).



**S**uite au carnage des civils, le 18 juin dernier, dans le cercle de Bankass, les membres du MPUSCB ont voulu édifier les uns et les autres sur la situation « chaotique » de la zone. La conférence a été animée par Abdala Togo, président du mouvement, en compagnie de Moussa Dramé, Secrétaire général, de Mamadou Gana, membre du MPUSCB... « Le MPUSCB a appris avec consternation l'attaque terroriste qui a visé, le 18 juin 2022, les villages de Diallassagou, Dianwéli et Deguéssagou, causant plus de 250 civils innocents tués, des blessés, ainsi que d'importants dégâts matériels (boutiques, maisons, stockages de vivres et des greniers brûlés ; des bétails emportés) », déplorent les conférenciers. Le lendemain dimanche 19 juin 2022, les terroristes se sont également attaqués au village de Ségué, dans le cercle de Bankass, en vue de reproduire un autre carnage de civils. Ils ont, cette fois-ci, été repoussés par les chasseurs "dozo", ajoutent les conférenciers. À leurs dires, l'alerte avait pourtant été donnée aux Forces armées maliennes. Mais hélas ! Les terroristes venus à l'aide de

plus de 200 motos ont attaqué Diallassagou, Dianwéli et Deguéssagou, avant d'aller s'installer tranquillement dans leur base à Niondo, dans la commune de Ségué, selon le mouvement. Face à cette condition lamentable et barbare, le MPUSCB tient cette conférence pour montrer sa profonde douleur à l'opinion nationale et internationale, explique Abdala Togo. Le jeune président rappelle que ce n'est pas la première fois que Bankass soit victime d'une attaque terroriste. « Le cercle a été victime de massacre de civils à Koulogon, le 1er janvier 2019. Plus d'une trentaine de civils ont été tués. Aussi, poursuit Abdala, Bankass a été victime d'un autre massacre le 23 mars 2019 à Ogossagou (un village), où plus de 150 civils ont été tués par les terroristes ». Le président du MPUSCB tient à souligner que le mouvement a alerté, depuis 2020, les autorités de la Transition sur la situation sécuritaire du cercle de Bankass. A entendre le conférencier, le mouvement a même fait des propositions de sécurisation des personnes et de leurs biens, au-delà de ses sorties médiatiques. Visiblement très remonté en raison de « l'enfer » que

vivent les habitants du cercle, Abdala rappelle avoir sollicité, depuis le 26 mars 2022, des autorités de la Transition, de poursuivre les interventions des FAMA partout dans le cercle, notamment dans les communes de Baye, Diallassagou, Tori, Sokoura, Ouenkoro et Ségué. Il affirme avoir proposé le ratissage dans la forêt de Samori et du plateau de la commune de Ségué ; le rétablissement du réseau téléphonique sur l'ensemble des 12 communes du cercle. Aussi, Abdala souligne avoir longuement lancé l'appel aux autorités pour l'installation des camps ou bases militaires dans les communes de Baye, Diallassagou, Tori, Sokoura, Ouenkoro et Ségué ; la prise des mesures sécuritaires pour cette période hivernale ; la poursuite du dialogue entre les communautés... « Mais tous ces cris du cœur du MPUSCB n'ont pas été écoutés. Ils ont été traités de langages enfantins et opportunistes. La réalité est là aujourd'hui », soutient M. Togo. Le mouvement dit condamner « l'acte barbare et ignoble » perpétré contre les populations. Il a aussi réaffirmé son soutien aux autorités de la Transition. Il demande au gouvernement de redoubler d'efforts pour la sécurisation des personnes ; de prendre des mesures pour le soin des blessés et les personnes déplacées qui, dit-il, dorment sous les hangars. « Sur les 12 communes de Bankass, 9 se trouvent sous la domination des terroristes aujourd'hui », annonce Abdala. Abondant dans le même sens, Mamadou Gana confiera que « Bankass est négligé par l'État malien ». Pour n'avoir pas répondu à temps à l'appel au secours lancé par la population, ce dernier estime que l'unité déployée à Bankass doit être punie par la hiérarchie militaire.

Mamadou Diarra  
Source : LE PAYS

# Le ministre Kamena sur l'attribution des logements sociaux devant le CNT :

## « Aucun quota n'a été accordé à une personnalité »

Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement, Bréhima KAMENA, répondait devant le Conseil National de Transition, le vendredi 24 juin, aux questions orales à lui adressées par Aboubacar Sidick FOMBA sur la gestion domaniale et celles des zones aéroportuaires.

**L**e membre du CNT, Aboubacar Sidick FOMBA, interpellait le ministre KAMENA sur l'épineuse question de la gestion du foncier dans notre pays. Selon plusieurs rapports, sa mauvaise gestion est à l'origine de l'écrasante action en justice dans le pays.

À cet effet, les questions de M. FOMBA étaient en rapport avec la loi domaniale ; le rapport attendu de la commission sur la zone aéroportuaire ; l'attribution controversée des logements sociaux ; entre autres.

En plus de la loi domaniale adoptée par le CNT, il y a une commission interministérielle qui a été constituée pour lutter contre la spéculation foncière. « La commission comprend tous les départements ministériels concernés. Et elle est déjà en train de travailler ainsi que les sous-commissions chargées de recenser tous les problèmes fonciers de leur département. À ce jour, nous sommes à l'étape de la synthèse des problèmes et qui sera suivie des recommandations », a indiqué M. KAMENA qui a par ailleurs tenu à saluer les efforts des services des domaines qui sont en train de réaliser les objectifs du département.

« En 2021, les objectifs de performances ont été dépassés. Et au titre du premier trimestre de janvier à mars 2022 alors que les frontières étaient fermées, les services des domaines et du cadastre, qui devaient apporter au budget 23 milliards de FCFA, ont apporté 31 », a affirmé le ministre de l'Urbanisme pour soutenir que parallèlement à la mise en œuvre de la loi domaniale, ses services mènent avec prouesse leurs activités quotidiennes.

En outre, il a donné des précisions sur les

conditions d'attribution des logements sociaux. Selon lui, après des irrégularités décelées dans le travail de la première commission, une autre commission d'attribution des logements sociaux a été mise en place pour faire le travail correctement.

Outre ces irrégularités, l'enquête menée par la nouvelle commission et qui avait statué sur la plainte de certains citoyens occupant déjà des logements, a permis de déceler un réseau qui délivrait des fausses notifications.

Pour lui, ils sont quelques centaines de personnes qui prétendaient que sur la liste se trouve des numéros de logements qu'elles occupent déjà pour lesquels elles disent avoir des notifications depuis la 1ère tranche distribuée en 2019.

Mais par précaution, en décidant de revenir sur l'attribution controversée, la commission n'a pas pris en compte ces logements occupés par certains sur la base de fausse notification en attendant la procédure légale de déguerpissement, a-t-il déclaré.

« Lorsque ces 200 logements seront disponibles, ils seront réattribués par la commission », a promis M. KAMENA en affirmant que c'est la 1ère fois que dans l'attribution de logements sociaux, aucun quota n'a été accordé à une personnalité.

Quant à la commission mise en place pour faire la lumière sur l'affaire dite de zone aéroportuaire, le ministre KAMENA a précisé que ladite commission est placée sous la responsabilité de son collègue de la Justice. Toutefois, il a signalé que de sa connaissance du dossier, l'équipe continue de travailler parce



que ses missions sont exaltantes et nombreuses.

« C'est un travail colossal qui doit être mené de façon sérieuse », a-t-il déclaré.

À l'en croire, il y a quelques personnes qui sont sous mandat de dépôt dans l'affaire d'attribution de logements sociaux. Par rapport à la zone aéroportuaire, il dira qu'aucune attribution n'a été accordée aux personnes privées. Cependant, dit-il, un site a été attribué au Ministère de la Sécurité pour des raisons de sécurité.

« La spéculation foncière est un mal, il faut un diagnostic sérieux et il faut des solutions idoines », a déclaré le ministre Bréhima KAMENA.

Par ailleurs, la situation financière chaotique de l'Office Malien de l'Habitat OMH s'était aussi invitée dans les débats. Sur ce problème, le ministre a annoncé que des mesures de relance de l'OMH sont en cours et un plan a été déjà validé par le Conseil des ministres.

Il a rappelé que l'OMH en 2015 était sous le poids de plus de 900 milliards de FCFA alors que la subvention de l'État pour la structure n'était de 5 milliards. Cette somme a été ramenée à plus de 200 milliards de FCFA.

Face à la situation, la Transition a prévu un plan de relance qui va impliquer les promoteurs immobiliers, les banques, entre autres. Un contrat de performance sera exigé à chaque partenaire dont la finalité est de sauver l'OMH et les banques.

PAR SIKOU BAH  
Source : Info-Matin

## DEF : Le gouvernement félicité pour la bonne organisation

La session de juin des examens du Diplôme d'Études Fondamentales (DEF) au Mali, débutée le lundi 27 juin 2022 sur toute l'étendue du territoire national, doit prendre fin aujourd'hui. Déjà, des félicitations fusent de partout pour saluer le gouvernement dans la bonne organisation de ces examens et l'encourager dans cette voie, perçue comme gage de la renaissance du Mali.

Le lundi dernier, le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, a procédé au lancement des épreuves du DEF au Centre 3 du Groupe scolaire Sogoniko 2. Il avait à ses côtés les ministres de l'Éducation nationale, Sidibé Dédéou Ousmane ; de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, Pr. Amadou Kéita ; de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Lieutenant-colonel Abdoulaye Maïga ; et de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Wadidjè Founè Coulibaly.

Il faut noter que pour cette année, ils sont au total 237 540 élèves qui participent à cet examen de fin d'année. L'occasion était bonne pour

le Premier ministre de saluer et de se réjouir du bon déroulement de l'année scolaire rendu possible grâce à l'Administration scolaire, le corps enseignant et les élèves. Il faut signaler aussi que les examens du DEF se tiennent également dans les camps des réfugiés. Le Premier ministre, Choguel K. Maïga, pour le lancement des épreuves, a envoyé tous les autres membres du gouvernement sur le terrain. C'est dans ce cadre que le Groupe Scolaire Aminata Diop de Lafiabougou a accueilli trois membres du gouvernement, à savoir les ministres de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine, de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, M. Modibo Koné et celui du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles, Mme Fatoumata Sekou Dicko.

A leurs côtés se trouvaient le Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale et la Directrice de l'Académie d'Enseignement Rive Gauche. Après l'accueil assuré par les

pionniers, suivi de la montée des couleurs ponctuée par les refrains de l'hymne national, la délégation ministérielle s'est rendue, symboliquement, dans trois salles d'examen où ils ont passé des messages forts aux élèves émanant des plus hautes autorités, lesquels les exhortaient, en somme, à la culture de l'excellence.

Des conseils d'usage et des encouragements ont été donnés aux élèves qui en étaient très ravis. Le clou de cette présence ministérielle dans les salles d'examen fut l'ouverture de l'enveloppe contenant le premier sujet se rapportant à la rédaction. Au même moment, leurs collègues de l'Industrie et du Commerce, M. Mahmoud Ould Mohamed, des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, M. Lamine Seydou Traoré, procédaient au même exercice à des milliers de kilomètres, notamment à Tombouctou.

Ils ont mis à profit leur séjour pour rendre une visite de courtoisie aux notabilités religieuses et coutumières de la ville sainte en compagnie des autorités politiques et administratives de la région. Au cours de la rencontre, les notabilités coutumières et religieuses de la ville ont fait des bénédictions pour le Mali, formulé des vœux de réussite pour la Transition, et pour un retour rapide de la paix et de la sécurité dans notre pays.

■ Yama DIALLO



# L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



## L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE**



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



Email : [inps@inps.ml](mailto:inps@inps.ml)



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS\\_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

# Mali : La nouvelle loi électorale, du pain bénit pour la junte d'Assimi Goïta

Le 24 juin, le Président de la Transition a promulgué la loi régissant les futurs scrutins. Ce texte clé lui permet notamment de se porter candidat à la future présidentielle. Jeune Afrique en détaille les principaux points.



Elle a été combattue par une partie de la classe politique et a suscité d'âpres débats au sein du Conseil National de Transition (CNT), mais cela n'a pas découragé Assimi Goïta. Ce vendredi 24 juin, le président de la transition a promulgué la nouvelle loi électorale. Dans la version finale, publiée au Journal officiel, l'homme fort de Bamako a choisi la version amendée par le CNT – 92 amendements ont été apportés à 219 articles du texte proposé par le gouvernement –, au risque de fâcher le chef du gouvernement, Choguel Kokalla Maïga, dont le camp avait fortement contesté les ajustements apportés par l'organe législatif.

Ce texte, qui fixe les règles régissant les prochains scrutins électoraux devant mettre fin à la transition, apporte des changements majeurs, qui s'avèrent être favorables à la junte au pouvoir. Jeune Afrique en décrypte les principaux points.

## Vers une candidature de Goïta ?

C'est sans doute le point majeur de cette loi. Les colonels à l'origine du renversement d'Ibrahim Boubacar Keïta s'octroient, avec ce texte, la possibilité de rester au pouvoir après la Transition. En effet, l'article 155 relatif aux dispositions particulières à l'élection du président de la République stipule que « tout membre des forces armées ou de sécurité qui désire être candidat aux fonctions de président de la République doit démissionner ou deman-

der sa mise à la retraite au moins six mois avant la fin du mandat en cours du président de la République ». Mais ce délai est raccourci en temps de transition : il leur suffit de quitter leur fonction quatre mois avant un scrutin pour pouvoir être candidat.

Concrètement, avec cette loi, Assimi Goïta, Sadio Camara, Ismaël Wagué, Malick Diaw ou encore Abdoulaye Maïga sont tous éligibles pour concourir à la présidentielle. Une mesure qui vient contredire la charte de la transition avalisée par ces mêmes colonels et promulguée le 1er octobre 2020.

L'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) à la manœuvre

L'article 3 de ce texte de loi consacre la création de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGA), l'une des recommandations des Assises nationales pour la refondation du Mali lancées en décembre dernier par le gouvernement. Cet organe indépendant, jugé indispensable par l'exécutif en vue de l'organisation des futures élections, va être composé d'un secrétaire général, d'un collège délibératif et d'un bureau exécutif. Ses membres doivent être nommés ou sélectionnés selon des modalités permettant de garantir leur indépendance et leur probité.

L'AIGE sera chargée de la préparation technique et matérielle de l'ensemble des opérations référendaires et électorales, mais aussi de la confection, de la gestion et de la mise à jour de la conservation du fichier électoral.

Elle sera responsable du financement public des partis politiques, du plafonnement et du contrôle des dépenses des campagnes électorales, de la décentralisation des votes et de la proclamation des résultats... Autant de tâches qui auparavant incombait au ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (MADT). Celui-ci est désormais relégué à la préparation technique des scrutins.

Cet organe jugé « indépendant » renforce encore plus l'assise des militaires dans l'organisation des futures élections, car Assimi Goïta aura la charge de nommer trois des quinze membres qui composeront l'AIGE.

## Les déclarations de candidature

Tout parti politique et groupement de partis politiques légalement constitué a le droit de présenter un candidat aux prochaines échéances électorales. Les candidats indépendants peuvent eux aussi soutenir leur candidature.

Toutefois, outre les formalités administratives relatives à l'état civil de chaque candidat, tout groupement qui souhaite concourir à l'élection présidentielle doit verser, dans les deux jours qui suivent la déclaration de candidature, une caution de 25 millions de F CFA (environ 38 000 euros) auprès du trésorier payeur ou percepteur du Trésor. Cette somme, nécessaire pour que les candidatures soient validées, est remboursée pour les candidats qui obtiennent au moins 5 % des votes lors du premier tour de l'élection présidentielle. Et les candidats qui abandonnent en cours de route ne sont pas remboursés.

Enfin, la campagne électorale est ouverte 21 jours avant la date du scrutin en ce qui concerne les élections présidentielles et législatives. Dans le cas du référendum, ce délai est réduit à 16 jours.

Source : Jeune Afrique

## Bocary Tréta : Une riposte en gestation

La « guéguerre » n'en finit plus entre les deux camps antagonistes du Rassemblement pour le Mali (RPM). Après la « victoire » début juin du Collectif pour la Défense des Statuts et Règlement intérieur du parti, conduit par le Secrétaire général Me Baber Gano, le clan du président, Dr. Bocary Tréta, ne semble pas avoir dit son dernier mot.



**E**a décision de la Cour d'Appel de Bamako du 1er juin, annulant la décision du Tribunal de Première Instance de la Commune II du District de Bamako rendue en mars, qui validait la tenue du Comité central du RPM fin décembre 2021, a tout relancé au sein du parti des Tisserands. Mais Bocary Tréta n'a pas tardé à annoncer la tournure que les événements vont prendre. Dans la foulée de la décision de justice, il a décidé de « formuler pourvoi contre ladite décision aux fins de cassation par la Cour Suprême ». Trois semaines après, le 21 juin, les choses n'ont guère évolué, même si la décision de pourvoi en cassation reste inéluctablement actée. « La Cour d'Appel n'a pas encore donné de papier qui montre les arguments fondés ayant conduit à sa décision. Jusqu'à présent, nous n'avons rien reçu. Mais

nos avocats travaillent, ils sont préparés et ils n'attendent que cela pour introduire officiellement le pourvoi en cassation », nous confie Abdoulaye Magassouba, Secrétaire général du Bureau national des Jeunes. « La Cour d'Appel est en retard en ce qui concerne le délibéré de la grosse (copie exécutoire de la décision, ndr). Il y a beaucoup d'interprétations autour de la décision et tant que nous n'avons pas la grosse, ces interprétations ne font pas foi », renchérit Sékou Niamé Bathily, chargé de communication du parti.

### Rétablir le Comité central

La Cour d'Appel, dans sa décision, a non seulement constaté la fin du mandat du Bureau Politique National (BPN) sur la base de l'article 32 et renvoyé les parties à l'organisation d'un

congrès, mais a également annulé la résolution du Comité central et la recommandation spéciale accordée au président du parti pour en être le candidat à la prochaine élection présidentielle. Bocary Tréta et ses soutiens ne s'opposent pas au constat de la Cour en ce qui concerne la fin du mandat du Bureau politique. C'est contre l'annulation des décisions du Comité central qu'ils s'insurgent. Le pourvoi en cassation sera donc introduit uniquement pour rétablir les résolutions et les recommandations spéciales accordées au Président Bocary Tréta lors de ce comité. « Nous ne sommes pas d'accord avec l'annulation de la Cour parce que nous pensons que nous l'avons fait en respectant les textes. Mais la Cour dit le contraire. C'est la raison principale du pourvoi en cassation », se défend Sékou Niamé Bathily.

### Vers le congrès

M. Bathily l'affirme, de leur côté, ils ont « depuis longtemps » constaté la fin du mandat du BPN. C'est d'ailleurs, avance le chargé de communication, ce qui explique le processus de renouvellement des bureaux en cours, dont le but premier est d'aboutir à l'organisation d'un nouveau congrès. « Dans les partis politiques, on construit de la base vers le haut. On ne peut pas mettre en place un Bureau national alors que les bureaux des sections ne sont pas renouvelés », clame-t-il, comptabilisant à 69% l'avancée du processus de renouvellement des sections. À l'en croire, ce processus sera clos « dans un ou deux mois », ce qui ouvrira alors la voie pour la tenue du congrès à cet horizon. « Qu'il y ait Cour d'Appel, jugement ou pas, le renouvellement des instances fait partie du fonctionnement normal d'un parti. Nous allons donc continuer », assure pour sa part Abdoulaye Magassouba.

Aly Asmane Ascofaré  
Source : Journal Du Mali

# Dr Allaye Bocoum réagit aux appels au départ de Choguel : « Ils ont tiré à terre ; ni démission ni recul... »

**Protégeons nos autorités à commencer par le Président Assimi Goïta, le CNSP et le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, pour cause : les sorties intempestives des membres du CNT pour défendre une loi, dont ils ne sont pas initiateurs, doit nous interpellé sur le plan machiavélique qui se cache derrière cette peur panique, pourquoi continuer à défendre une loi déjà promulguée ?**

**Pourquoi diffuser en direct l'adoption d'une loi électorale ?**

**Pourquoi le Président de la Commission Loi et d'autres verbeux gambadent par-ci par-là pour s'expliquer sur une loi déjà adoptée et même promulguée, si ce n'est pas pour reprendre au compte du CNT, une loi initiée par le Gouvernement sur une demande forte de son Peuple ? Pourquoi tout ce beau monde s'acharne contre le Premier ministre ? Pourquoi toutes ces contrevérités ?**

Ils ont tiré à terre ; ni démission ni recul, la loyauté et la confiance entre nos hautes autorités sont au top. Le peuple est mobilisé donc les politiques qui ont glissé cette bombe à retardement entre les mains des militaires du CNSP pour créer la zizanie, mais ils n'auront que leurs yeux pour pleurer et bientôt vous le verrez, car le chemin de libération du Mali du joug néocolonial est irréversible.

Toutes les procédures ont été violées, sans que les meilleurs éléments patriotes du CNT ne

puissent rien faire.

Un organe législatif, quand il n'est pas d'accord avec une loi initiée par le Gouvernement, ne la change pas fondamentalement. Il renvoie le projet avec ses amendements, car il ne s'agit pas d'une loi initiée par un député. Le déni de démocratie, totalement interdit dans tous les textes de la CEDEAO, de l'UA, y a été délibérément mis par le choix d'au moins 08/15, (soit la majorité mécanique) des membres de l'AIGE par les pouvoirs publics, chef de l'Etat, PM, organe législatif, institutions, et ce par les personnes qui président ces institutions républicaines, et surtout faire organiser les élections par le Gouvernement à travers le MATD, c'est exactement la raison qui sera utilisée à long terme par les mêmes politiciens qui crient à la victoire aujourd'hui et qui vont prendre ces griefs pour s'insurger contre le gagnant si ce n'est pas leur candidat, et leur communauté internationale les aidera à faire chuter le régime par des embargos mortifères. Chers amis militaires, j'ai été opposant pendant 15 ans au moins ; je vous jure que votre salut c'est avec l'aile politique du changement et les patriotes, et non pas avec les francs-maçons  
Walahi, billahi, si les politiques pourris arrivent



à vous faire douter ou à vous écarter (par leurs visites secrètes, et par leurs alliés qui sont autour de vous) de ceux qui sont avec vous aujourd'hui dans la gestion de l'Etat et qui ont pris le risque mortel de vous soutenir partout, grâce au travail politique desquels le monde entier vous respecte, et grâce au travail desquels la Transition a eu une vision connue et soutenue par le peuple, au point qu'il y ait eu une prolongation de 24 mois, je vous jure que tous les Maliens n'auront que leurs yeux pour pleurer à moyen et long termes, ou à vous rejeter purement et simplement.

Gardez cette publication, plus on avance, plus on en reparlera.

Vous n'aurez aucun homme politique, plus lucide, plus sincère, plus loyal, plus respectueux, plus patriote, plus intelligent, plus courageux, plus stratège que Dr Choguel Kokalla Maïga, qu'il veuille m'excuser car je sais qu'il n'aimerait pas que je lui fasse autant d'éloges, pourtant véridiques, mais Dieu m'est témoin ; je parle du fond du cœur et en connaissance de cause.

Mes jeunes frères, colonels du CNSP, restez soudés et restez toujours avec vos partenaires politiques, engagés pour le changement, avec vos nouveaux partenaires, surtout le PM Maïga, c'est un vétéran ; il n'a plus rien à perdre ; ayez confiance en lui et sachez que le chemin que nous avons pris ensemble et le pays sont plus importants que tout pour ce monsieur qui n'a plus de vie depuis le 07 juin 2021. Tous les fossoyeurs, pays et personnes, se sont coalisés pour reprendre le pouvoir, mais sa pugnacité et son intelligence et certainement d'autres raisons divines, liées à sa loyauté ont tout déjoué.

Je puis vous jurer que s'il démissionnait au-

jourd'hui, sur un coup de tête, les premières victimes seraient exactement tous les Maliens, le Mali et vous aussi.

Aujourd'hui, la CEDEAO est en train d'amener l'OTAN contre le Mali et la seule et unique protection pour vous et pour le Mali est la mobilisation populaire, et si vous refusez de faire ce que le peuple veut en vous confiant à des politiciens vomis, qui vous promettent leur soutien, vous faites une grosse erreur.

Ne soyez même pas étonnés de la non levée des sanctions de la CEDEAO, le 03 juillet prochain, après qu'ils ont échoué à le pousser à la faute de démissionner, après l'acharnement de leurs affidés qui sont au CNT.

Chacun a droit à l'erreur, lavons le linge sale en famille, mais méfions-nous de ceux, parmi nous, qui sont prêts à cautionner des tueries de masse programmées s'il le faut pour déstabiliser le Mali et faire chuter notre régime de la Transition de la Refondation à leur profit.

Ce Monsieur est le seul parmi les politiques actifs aujourd'hui à pouvoir vous assurer tout ce que vous voulez, une candidature de Assimi aux prochaines élections et/une sortie honorable à l'issue de la Transition réussie et les prémices de cette réussite sont déjà visibles. Qu'aucune calomnie, qu'aucune combine ne vous amène à changer votre équipe qui gagne, ayez confiance en votre Peuple qui est demandeur de 05 ans pour vous et non pas sans le travail de politique de notre Choguel Kokalla Maïga National !

Ils envisageront tout contre vous, mais surtout contre lui, le PM dont la tête est mise à prix que la Prédatrice n'hésitera même pas à éliminer physiquement, pour mieux vous avoir, mais l'homme que j'ai eu la chance de connaî-

tre, un héritier direct de Sony Ali Ber, choisira la mort pour son pays que de trahir cette lutte de libération du Mali que vous êtes en train de mener ensemble en communion avec votre Peuple.

La moitié du chemin est faite, mais ce petit grain de sable placé par le CNT, dont plusieurs sont dans des calculs personnels, souvent d'égo, ou de méconnaissance de la géopolitique Internationale qui se joue, ne doit décourager aucun malien.

Le report à la dernière minute de la levée des sanctions du Syndicat de la CEDEAO obéit bien à un calcul, faire tomber par tous les moyens possibles le régime de la Transition et ce, même en faisant un travail de corps auprès de vous tous, un à un jusqu'à ce que la faille soit trouvée.

Tous les maliens savent bien et vous en premier, qui peut intelligemment, stratégiquement, politiquement empêcher que la Prédatrice revienne nous tuer tous, alors avançons, c'est tout ce qui les fera reculer et bientôt, vous les verrez sous vos pieds à quatre pattes, toute honte bue pour vous supplier, elle n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts.

Kagamé a réussi avec son Peuple et son pays 43 fois plus petit que le Mali à se faire respecter, alors ensemble combattons les politiciens boulimiques, insatiables, médiocres, sans aucune vision et refondons notre pays. Une loi n'est qu'une loi, nous pourrons la réviser à tout moment puisqu'elle est promulguée, pour revenir au paradigme du Peuple. Signé Dr Allaye Bocoum

Source : Tjikan



# Situation socio politique et sécuritaire du Mali : La plate-forme Kurukan fuga réclame justice



La plate-forme Kurukan fuga a au cours d'une conférence-débats a dénoncé la mauvaise gestion du pouvoir par le gouvernement de la transition. A cet effet, elle demande à la communauté internationale de continuer à s'impliquer davantage aux côtés du peuple malien contre la confiscation du pouvoir par le régime actuel. La plateforme a saisi l'occasion pour réclamer justice pour les victimes des 10,11 et 12 juillet 2020, ainsi que pour les déguerpis de la zone aéroportuaire. Au cours de son allocution, Mahamadou Diarra, membre du Comité scientifique de la plate-forme Kurukan fuga, a souligné qu'aujourd'hui le Mali est devenu un champ de bataille barbare et cruel. « **L'insécurité, qui frappe le pays, est due à la défaite de la hiérarchie militaire, qui n'arrête pas de prendre en otage les élites civiles du pays, en leur faisant subir son diktat, dans le but de s'enrichir, en détournant et pillant les fonds destinés au recrutement massif et à l'achat des équipements** », a-t-il expliqué. Aussi, il a saisi l'occasion pour préciser que

l'injustice sociale, qui sévit dans le pays, est consécutive à l'implication de la hiérarchie militaire à la chose politique. « **Lorsque l'Etat refuse ou ne parvient pas à honorer ses engagements, le peuple a le droit de changer cette équipe de gouvernance, à travers des élections libres, crédibles et transparentes** », a-t-il dit.

Pour sa part, Me Mohamed Aly Bathily a déclaré que l'Armée, à elle seule, ne peut lutter contre l'insécurité. « **Si l'on dit que l'Armée monte en puissance, il faut que la justice administrative, judiciaire, sociale montent aussi en puissance. La paix ce n'est pas militaire. Elle est sociale** », a-t-il affirmé.

Et d'ajouter qu' : « **on n'aime pas les travailleurs, parce qu'ils vont les empêcher de piller le pays** ».

Par ailleurs, la plateforme Kurukan fuga a profité de la rencontre pour réclamer justice pour les victimes des 10,11 et 12 juillet 2020, ainsi que pour les déguerpis de la zone Aéroportuaire.

En dépit de cela, la plateforme Kurukan fuga a demandé au gouvernement de transition de fournir un chronogramme consensuel afin de sortir des conséquences néfastes dues aux sanctions imposées par la communauté internationale.

Aussi, elle a sollicité l'accompagnement de la société civile et de la classe politique pour agir ensemble en bon patriote. « Nous demandons à la société civile et la classe politique malienne de se joindre à nous rapidement et de prendre leurs responsabilités patriotiques avant qu'il ne soit tard », a-t-elle avancé.

Enfin, elle a demandé à la communauté internationale de continuer à s'impliquer davantage aux côtés du peuple malien. Car dit-elle, « **l'accapement du pouvoir par la junte n'arrange ni l'état de droit ni la justice sociale, encore moins la démocratie** », a-t-elle dit.

■ Maffenin Diarra

## Nouvelle Loi électorale : La MODELE-Mali décèle des failles

La nouvelle loi électorale, adoptée par le Conseil National de Sécurité (CNT), le 17 juin dernier, et promulguée par le Président de la Transition, le 24 juin, continue d'alimenter les débats. La nouvelle loi désormais en vigueur n'a pas résisté à l'analyse de la Mission d'Observation des Elections au Mali (MODELE-Mali) qui, malgré les 92 amendements apportés dans la nouvelle loi par le CNT, y décèle des incongruités et des failles, et formule des recommandations.

Passant en revue les types d'administration électorale qui ont prévalu jusqu'ici dans notre pays, MODELE-Mali trouve que celui de la Loi N°2022-019 du 24 juin 2022 portant Loi électorale, est hybride avec deux (2) Organes de gestion qui voient la domination des Pouvoirs

publics : l'Autorité Indépendante de Gestion des élections – AIGE et le ministère de l'Administration du territoire. Elle note aussi que la Cour Constitutionnelle continue de gérer le contentieux et reste le premier et le dernier arbitre du processus électoral, en ce qui concerne l'élection Présidentielle et les élections législatives.

Afin de régler les crises électorales en amont et en aval, et conformément aux recommandations des Assises Nationales de la Refondation (ANR), il est nécessaire de réaliser, selon MODELE-Mali, la fin du nomadisme politique en cours de mandat ; la révision des compétences de la Cour Constitutionnelle en matière électorale ; la mise en place d'un organe unique et indépendant de gestion des

élections ; l'instauration du mode de scrutin proportionnel pour l'élection des députés ; la mise en place d'un mécanisme pour contrôler les dépenses des campagnes électorales.

Aussi, dans ses observations pour ce qui concerne l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE), MODELE-Mali cite l'article 4 qui dit que l'AIGE a pour mission l'organisation et la gestion de toutes les opérations référendaires et électorales. A ce titre, elle est chargée, entre autres, de : - la confection, de la gestion, de la mise à jour et de la conservation du fichier électoral ; - de la réception et de la transmission des dossiers de candidatures relatifs aux élections des Députés à l'Assemblée nationale, des Conseillers nationaux et des Conseillers des Collectivités territoriales ; - des opérations de dépouillement des bulletins de vote, de recensement des votes, de la centralisation, de la proclamation, de la publication des résultats provisoires des scrutins par bureau de vote et de la transmission des procès-verbaux...

Passant par la gestion des observateurs nationaux et internationaux ; - la confection, de





la personnalisation, de l'impression et de la remise des cartes d'électeur biométriques à l'occasion des opérations référendaires et des élections et de la mise en place des cadres de concertation permanents avec l'Administration, les partis politiques et la société civile. La MODELE-Mali pense que l'ancrage dans la seule loi électorale, qui est une loi ordinaire, ne garantit pas la stabilité et la longévité de l'AIGE. Par conséquent, elle pense que l'AIGE doit avoir son ancrage dans la Constitution du Mali.

Pour ce qui est du rôle du Ministère chargé de l'Administration territoriale, la MODELE-Mali trouve qu'il y joue un très grand rôle. Le MATD est chargé entre autres : de l'organisation technique et matérielle des opérations référendaires et électorales, de la révision des listes électorales, de la création, de l'emplacement et du ressort des bureaux de vote en rapport avec l'AIGE, de la gestion du matériel et de la logistique des opérations référendaires et électorales et de la conservation du matériel après les élections, du financement public des partis politiques et de la mise en place du matériel et des documents électoraux en rapport avec l'AIGE. Le Ministère chargé de l'Administration territoriale apporte également un appui technique à l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections ; notamment dans l'élaboration des procédures et actes relatifs

aux opérations référendaires et électorales ainsi que la formation électorale. Pour la MODELE-Mali, il n'y a pas de doute, le MATD bénéficie d'une large place dans la gestion des élections au détriment de l'AIGE. Ce qui, aux yeux des responsables de l'organisation, ne peut satisfaire aux critères d'une autorité indépendante pour ce qui concerne l'AIGE.

Pour ce qui est de la Cour Constitutionnelle, la MODELE-Mali cite l'article 161, qui stipule que toute contestation portant sur une candidature à l'élection Présidentielle est déferée à la Cour Constitutionnelle soixante-douze (72) heures au plus tard après la publication de la liste des candidats à la Présidentielle. La Cour Constitutionnelle statue sans délai. La Cour Constitutionnelle procède au recensement général des votes. Elle contrôle la régularité du scrutin et en proclame les résultats définitifs (article 166).

L'article 170 dit que la Cour Constitutionnelle arrête et publie la liste provisoire des candidatures aux élections législatives. Avec l'article 171, elle publie la liste définitive des candidatures. Le Président de la Cour Constitutionnelle proclame les résultats définitifs du scrutin législatif en audience solennelle (article 173). Le contentieux relatif au référendum, à l'élection du Président de la République et des Députés à l'Assemblée nationale relève de la Cour Constitutionnelle conformément à

la loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle, suivant l'article 177.

Sur la foi de ces observations, la MODELE-Mali considère que la Cour Constitutionnelle est juge et arbitre du jeu électoral en République du Mali avec les prérogatives relatives à la gestion du contentieux préélectoral, à la proclamation des résultats définitifs et la gestion du contentieux postélectoral. Aussi, avec le maintien des anciennes prérogatives de la Cour Constitutionnelle, la MODELE-Mali constate que peu de leçons ont été retenues de la crise postélectorale de 2020 qui a abouti à la déstabilisation des Institutions de la République.

La MODELE-Mali a aussi émis des observations sur les rôles du Comité National de l'Égal Accès aux Médias d'État (CNEAME), le Collège et la mise en place des bureaux de vote, la Centralisation des résultats et la présence des Observateurs, la proclamation des résultats et leur publication en ligne, la candidature à la présidentielle des membres des forces armées et de sécurité, les circonscriptions électorales... Des observations que nous proposerons dans notre édition de demain.

■ Yama DIALLO

## Musique : Il y a 42 ans, Bob Marley enflammait le stade de Mayol

**B**ob Marley a marqué l'histoire de la musique mondiale. La star jamaïcaine, décédée le 11 mai 1981, avait donné un concert mémorable en France, précisément au stade Mayol à Toulon, le 26 juin 1980. Retour sur ce mythique show du pape du reggae.

26 juin 1980 : quand Bob Marley faisait vibrer Toulon !

Venu tout droit du ghetto jamaïcain, Bob Marley, Robert Nesta Marley, de son vrai nom, a su imposer sa musique dans le monde entier. L'auteur-compositeur-interprète avait conquis la planète avec le reggae dont il est était un

véritable ambassadeur. L'ex-membre des Wailing Wailers a joué dans plusieurs stades à travers plusieurs pays. Peu d'un an avant sa mort, le 11 mai 1981, Mister Tuff Gong a posé ses valises en France pour un concert mémorable.

26 juin 1980, Bob Marley débarque au stade Mayol à Toulouse. La venue du prophète du reggae en pour ce spectacle a été goupillé par l'association Albatros. "Nous étions une bande de 10 ou 15 jeunes, certains encore au lycée, avec des goûts différents. Le respect de la culture de l'autre nous a conduits à monter tous

les genres musicaux. Un jour, Gilbert Coullier, associé de Jean-Claude Camus, nous demande de trouver un lieu de 6-7.000 places pour un concert de Bob Marley. Nous avons pensé au stade Mayol spontanément", se rappelle Dominique Khim, membre d'Albatros, dont les propos sont cités par le site Tainos Guadeloupe.

Trois jours avant le concert, Bob Marley, dreadlocks sur la tête, arrive à Marignane. Notre source indique que le chanteur de reggae refuse de monter dans la limousine qui lui est réservée. L'enfant de Kingston préfère embarquer dans le bus des musiciens.

Bob et les Wailers ont donné un "concert très zen" qui partageait un air de liberté, se souvient Claude Ardid, un ancien journaliste français. "C'était à la fois grandiose et artisanal, tout semblait possible. Ça reste l'une des plus belles expériences de ma vie", a-t-il confié.

Source : [afrique-sur7.ci](http://afrique-sur7.ci)



## Aliou Bah au CNRD : « Vous n'êtes pas nos adversaires »



Qu'aucun politique n'ait accès à vous pour faire des combines à qui vous allez promettre le pouvoir. Le pouvoir se donne par les urnes à travers les électeurs. Le président du parti MoDel fait partie de ceux qui ont pris la parole à la rencontre entre les acteurs sociopolitiques du pays et le Premier ministre, chef du gouvernement, ce lundi 27 juin. En tant que porte-parole de circonstance du FNDC politique, Aliou Bah a dénoncé les pratiques qui mettent les acteurs politiques en mal avec le CNRD, alors qu'ils ne sont pas des adversaires.

«... Evidemment, il y a des inquiétudes. Si d'ailleurs vous avez prononcé ce discours, c'est parce que vous-même vous avez admis qu'il y a des choses qui auraient dû marcher qui ne marchent pas. Si nous sommes là, c'est parce que nous sommes d'accord qu'il y a des ratés. Sans nier qu'il y avait de la volonté de bien faire. Mais est-ce que les approches qui ont été utilisées sont les bonnes? Il y a un aspect illustratif de ce qui n'a pas marché. A entendre les uns et les autres, que ce soit ici ou sur la place publique, dans les médias, vous avez l'impression qu'il y a une mouvance de la transition et une opposition de la transition. Ce qui est très dommage, parce que vous ne pouvez pas avoir des adversaires parmi nous. Parce que la transition, son autorité n'a pas pour vo-

cation à batailler contre les acteurs politiques que nous sommes.

La bataille doit rester entre nous et elle doit se faire conformément aux textes de la République. L'adversité que nous avons, les uns avec les autres, ça c'est classique. Nous sommes responsables de l'animation de la vie politique. Mais la source de cette suspicion, c'est le fait que lorsqu'une transition commence à être fréquentée par certains, à qui on promet le pouvoir..., je voudrais vraiment m'adresser au représentants du CNRD qui sont en tenue militaire pour dire que si toutefois, une transition se donne comme vocation de donner le pouvoir par affinité, le pays-là ne connaîtra que des transitions.

Il faudrait vraiment nous éviter pour une fois, que les acteurs politiques qui viennent chez vous, renvoyez-les vers les électeurs et dites-leur que c'e sont les électeurs qui donnent le pouvoir, ce ne sont pas les combines politiques, ne rentrez pas dedans. Celui qui est capable de gagner une élection, sera capable de gouverner. Celui qui n'est pas capable de gagner une élection, non seulement vous allez lui donner le pouvoir, mais il va finir par vous trahir, par ce que ça s'est passé ailleurs, la Guinée en a souffert.

Qu'aucun politique n'ait accès à vous pour faire des combines à qui vous allez promettre le

pouvoir. Le pouvoir se donne par les urnes à travers les électeurs. Faites en sorte que nous soyons sur le terrain et que nous-nous battons. C'est vrai que nous sommes tous des acteurs politiques. Mais on ne peut pas quand même être équivalents.

Pourquoi on n'a pas de problèmes pour sélectionner les 11 ou 23 joueurs de notre équipe nationale? C'est parce qu'ils sont tous soumis à la compétition. Ceux qui sont compétitifs vont gagner, ceux qui ne le sont pas restent en marge, ils se préparent. C'est comme ça que ça peut fonctionner. Nous ne pouvons pas réinventer. Notre pays a souffert de beaucoup de choses. Tirons les enseignements.

Monsieur le Premier ministre, vous avez besoin de rassurer davantage. Votre discours est bon. Nous saisissons cela comme une opportunité. Vous pouvez compter sur les uns et les autres pour vous accompagner. Mais à l'instant où nous parlons, il y a une mesure, celle de la suspension ou l'interdiction des manifestations publiques. Ne soyez pas dans une dynamique qui consiste à utiliser les méthodes les plus radicales. A partir du moment où nos lois consacrent les libertés, considérons cela comme un acquis qu'il faut préserver. (Mais) revenir à ça, procéder à des interdictions... Travaillons à encadrer. Les manifestations sont une forme d'expression. Arrêtons de diaboliser les politiques. Il n'y a pas de bons Guinéens ou de mauvais Guinéens. Il n'y a pas d'anti CNRD ou de pro CNRD. Personne n'est contre vous les responsables du CNRD.

En ce qui concerne la classe politique, vous n'êtes pas nos adversaires, les membres du gouvernement, vous n'êtes pas nos adversaires, par ce que vous n'êtes pas compétiteurs, vous avez dit que vous n'avez pas de candidats. Pourquoi on serait vos ennemis? Pourquoi allons-nous être vos adversaires? Nous ne le sommes pas. Soyez en rassurés. Ceux qui vous le disent, ils vous trompent. Et s'ils vous trompent aujourd'hui, ils vous trahiront demain. Laissez-nous compétir. Entendons-nous sur les mécanismes par lesquels on va organiser les élections et des candidats puissent, conformément à la loi, postuler. Et finalement, la Guinée va gagner parce que ce sont des Guinéens qui doivent élire ceux qui vont nous gouverner... »

Propos transcrits par Thierno Souleymane  
Source : GuinéeNews

# Sa rencontre avec Poutine, son avis sur Macron... Le président sénégalais Macky Sall se confie à Catherine Nay

Le chef d'État sénégalais Macky Sall se livre sur sa rencontre avec Vladimir Poutine le 3 juin et fait le point sur la situation alimentaire et politique de l'Afrique.



**L**e chef d'État du Sénégal et président en exercice de l'Union africaine, Macky Sall, le 11 juin à Paris. (Serge Picard pour le JDD)

Être élu président de l'Union africaine (pour un an) quelques jours avant le déclenchement de la guerre en Ukraine, quelle coïncidence, quel symbole aussi ! C'est se trouver propulsé porte-parole, avocat de 55 pays et de 1,4 milliard d'habitants qui s'alarment d'être victimes d'une guerre qui n'est pas la leur avec cette calamité qui s'appelle la famine. Ce rôle a échu à Macky Sall, le président du Sénégal. Ce qui lui confère une grande aura internationale. Un homme connu pour être habile, pragmatique, modeste. Pas un idéologue, même s'il fut maoïste dans sa jeunesse.

« C'est un leader de premier plan, respecté. Son pays ouvert sur le monde fonctionne. Il a une grande légitimité à faire entendre au-

jourd'hui la voix de l'Afrique », note Maurice Gourdault--Montagne, ex-ambassadeur et sherpa de Jacques Chirac.

Accompagné du Tchadien Moussa Faki, président de la Commission de l'Union africaine, Macky Sall a rencontré Vladimir Poutine pendant trois heures quarante à Sotchi. Une station balnéaire au bord de la mer Noire, célèbre pour ses palmiers.

Ensuite il était à Paris, où il a été reçu par Emmanuel Macron. Un grand témoin à rencontrer absolument en ces temps si troublés quand on est en quête d'espoir.

Inépuisable vitalité

Rendez-vous à la résidence de l'ambassadeur du Sénégal, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement. Samedi à la mi-journée, il y régnait une ambiance de ruche joyeuse. Des femmes, en longues robes colorées, certaines enturbannées. La diaspora était venue le saluer et l'attendait

dans les jardins. Le président a enchaîné les rendez-vous toute la nuit. « Il n'a pas dormi », me confiaient ses collaborateurs, qui ne cachaient pas leur fatigue tout en admirant l'inépuisable vitalité du patron. Un ministre me racontait avoir fait partie du cabinet de Michel Rocard, un autre évoquait les « trois siècles de compagnonnage du Sénégal avec la France ». Un intellectuel proche du président disait l'importance à ses yeux du français, « un ciment dans beaucoup de pays d'Afrique centrale ». Et d'évoquer le souvenir du grand ancêtre, le président Senghor, normalien, académicien, ami de Georges Pompidou. Tout en déplorant l'influence des réseaux sociaux, qu'il qualifiait d'« asociaux », sur la jeunesse en Afrique.

Source : JDD

# Finale coupe du Mali : Le Djoliba à équidistance avec le Stade

Honorée par la présence du Premier ministre Docteur Choguel Kokalla Maïga, la finale de la 61ème édition de la Coupe du Mali de football disputée le samedi 25 juin au Stade Modibo Keita a été remportée par le Djoliba AC, vainqueur 2-0 sur l'AS Réal. Les Rouges rejoignent ainsi les Blancs de Bamako avec désormais 20 Coupes du Mali remportées pour chacun des deux clubs rivaux de la capitale.



Honorée par la présence du Premier ministre Docteur Choguel Kokalla Maïga, fortement ovationné par le public, la finale de la 61ème édition de la Coupe du Mali de football disputée le samedi 25 juin au stade Modibo Keita a tourné à l'avantage du Djoliba AC, qui s'impose 2-0 face à l'AS Réal. Le leader du championnat bénéficie d'un pénalty à la 37ème minute, suite à une faute de main d'un joueur de l'AS Réal dans la surface de réparation, Ousmane Coulibaly ne tremble pas face à Germain Berthé et ouvre le score. Tel fut le score à la mi-temps. Au retour des vestiaires, les scorpions tentent coûte que coûte à revenir au score. A leur surprise, les rouges marquent à la 87ème minute un second but par Hamidou Sinayoko entré en cours de jeu. Ce but qui a été à l'origine de l'expulsion du gardien remplaçant de l'AS Réal est, selon un ancien arbitre international, un but valable. A en croire cet arbitre, il n'y avait pas d'hors jeu, le joueur du Réal au fond vers la tribune "Soleil" a détruit le hors jeu, puisqu'il est sur la même

ligne que l'attaquant du Djoliba, sinon un peu avancé que le joueur Djolibiste. Dans les arrêts de jeu, les scorpions qui avaient l'occasion de réduire le score obtinrent un pénalty. Makan Samabali, mal inspiré, échoue face à Youssef Koïta. S'imposant 2-0 sur l'AS Réal en finale de la 61ème édition de la Coupe du Mali, le Djoliba AC succède non seulement le Stade Malien, vainqueur de l'édition dernière, mais rejoint son éternel rival de la capitale en remportant le même nombre de trophées, à savoir vingt Coupes du Mali pour chacun des deux clubs rivaux du football malien. L'AS Réal compte toujours dix Coupes du Mali remportées. Bien que rentré en cours de jeu, le numéro 15 du Réal, Cheickna A. Diakité a su donner du fil à tordre à ses adversaires, à travers notamment ses dribbles spectaculaires. Le sélectionneur national Eric Sékou Chelle devrait en prendre note.

En plus du trophée, les rouges de Hèrèmakono empochent la somme de 10 millions contre 5 millions pour les scorpions de l'AS Réal. Ils

composent par la même occasion le ticket qualificatif pour la Coupe de la confédération. Désigné meilleur joueur de la finale, Boubacar Diarra dit Sénior du Djoliba a également reçu un chèque de 500 000 F CFA.

La Fédération Malienne de Football a décerné une médaille au Premier ministre Docteur Choguel Kokalla Maïga. Des attestations de reconnaissance des tableaux ont été remises aux invités de marque, venus du Maroc, de la Côte d'Ivoire et de la France. Des distinctions honorifiques ont été décernées à certaines légendes vivantes du Mali pour leur magnifier toute la reconnaissance de la nation et encourager les générations futures à leur emboîter le pas. Il s'agit notamment de Modibo Doumbia dit Modibo 10, Idrissa Maïga dit Metiou, Souleymane Magassouba, Adama Coulibaly et de notre confrère Malick Traoré de Canal +

A noter qu'avant le coup d'envoi de la finale, lors de l'exécution de l'hymne national du Mali, c'est tout le stade qui s'est levé pour saluer l'exécution de l'hymne national du Mali. En jetant un coup d'œil sur la colline, même les spectateurs assis sur le flanc de la colline de Koulouba n'ont pas dérogé à la règle.

**Equipe du Djoliba AC :** Youssef Koïta, Sékou Diarra, Siaka Bakayoko, Barou Sanogo, Felix Kamaté, Fady S Coulibaly (NGambi Gloire 83'), Oumar Camara, Nankoma Keita, Aboubacar Diarra (puis Mamadou Traoré 90'), Djibril Coulibaly (puis Hamidou Sinayoko 63'), Ousmane Coulibaly

**Equipe de l'AS Réal :** Germain Berthé, Mohamed Camara, Emile Koné, Souleymane Coulibaly, Ismael Fomba, Daouda Koné, Makan Samabali, Ibouhima Sidibé, Abdoulaye Mariko (puis Cheickna A Diakité 50'), Issa Keita (puis Moussa Koné 58'), Abdramane Traoré (puis Boukassou Diarra 80').

**Arbitrage :** Boubou Traoré  
1er Assistant : Modibo Samaké  
2ème Assistant : Amadou B Guissé.  
Arbitre de réserve : Mahamadou Keita.

Almihidi Touré  
Source : Tjikan



## Bélier (21 mars - 19 avril)

Un séminaire se prépare. Il peut vous envoyer vers une destination lointaine. Il n'y a pas de routine dans vos tâches. Vous travaillez en équipe. Les collaborateurs aiment votre présence. Grâce à votre sens de l'humour, la journée passe vite au travail !

Un peu de prudence est la bienvenue. Les charges sont abondantes. Un peu de frustration est difficile à éviter. Des contrariétés arrivent en pensant au budget. Il se réduit assez en raison des factures. La patience est conseillée pour maintenir l'équilibre.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Uranus dans votre signe renforcera votre motivation, votre capacité à vous investir à fond dans un grand dossier et à imposer vos méthodes en douceur. Vous aurez de quoi assumer une lourde charge de travail, faire vos preuves dans un nouveau job.

Mercure vous garantira un bon retour sur investissement. Si vous effectuez des dépenses, vous éviterez les dérapages budgétaires. Vous ne manquerez pas d'argent, car des gains équilibreront vos finances. Vous vous ferez plaisir sans vous ruiner.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre champ d'action s'élargit, sauf qu'il y a certaines conditions à respecter. Selon votre activité professionnelle, méfiez-vous de la concurrence, car aujourd'hui elle pourrait causer des retards ou des déconvenues. Soyez vigilant ! Une belle stabilité financière s'annonce. Les projets sont rentables, vous placez enfin votre argent, dans très peu de temps il vous rapportera des bénéfices. Aujourd'hui, les perspectives sont encourageantes et de bons augures.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Après un démarrage un peu lent en début de journée, vous reprendrez vos esprits et vous serez hyper concentré sur vos dossiers. Vous parviendrez à tout boucler en heure et en temps, malgré quelques retards dans la transmission des informations.

Accroc à vos sous, vous n'en éprouverez aucune gêne, car pour vous, le montant de votre compte en banque sera la clef de votre sécurité. Vous refuserez de prêter le moindre centime, à moins que l'on vous propose un plan qui vous rapporte de l'argent.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Les discussions avec vos collègues sont efficaces ! Elles font avancer la réalisation. Votre activité peut nécessiter une équipe dynamique. Peu à peu, on voit en vous, un chef. La confiance mutuelle s'installe. Vos tâches sont menées dans une bonne ambiance.

Des frais se cumulent les uns aux autres. Les factures restent élevées. Pensez à régler en plusieurs fois. C'est la meilleure méthode pour éviter des déséquilibres. Faites doucement avec les loisirs. Un coup de coeur pour une sortie peut vous coûter cher.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

À fond dans votre activité, vous ne chômez pas avec Saturne dans ce secteur. Vous pourriez avoir accès à des responsabilités plus lourdes à porter ou à une extension de vos attributions. Pour réussir ce challenge, vous resterez plus tard au bureau.

Vous saurez tenir vos comptes et prendre de bonnes décisions. Certes avec Jupiter rétrograde, votre budget ne sera pas extensible, mais vous conforterez en contrepartie votre faculté à dépenser utile et pourquoi pas à mettre de l'argent de côté.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Dans le travail, vous proposez des idées qui semblent ravir les personnes qui collaborent avec vous. Vous êtes très imaginatif, vous avez aussi un don pour convaincre. Mais vos grandes qualités ne s'arrêtent pas là, vous avez du potentiel.

La situation financière de ce jour apporte des satisfactions encourageantes. La stabilité de vos comptes doit être votre priorité, pour conserver l'équilibre de vos finances, vous avez des efforts à faire. Vous avez tout à y gagner !



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mars vous permettra de traverser les difficultés avec fermeté et efficacité. Votre réactivité et votre perspicacité vous permettront de trouver des solutions à tout. Vous aurez l'art de synthétiser les nombreux paramètres à prendre en compte.

Les moyens dont vous disposerez seront relativement limités, donc il ne faudra pas vous avancer trop vite : vous devez d'abord faire une bonne évaluation de vos ressources pour les calibrer au mieux. Ne mettez surtout pas la charrue avant les boeufs.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vos activités peuvent nécessiter une aptitude commerciale. Les collègues aiment votre présence. Elle les rassure. Le travail peut exiger un rendement rapide. Vous êtes pris sous des délais plus courts ! Grâce à votre organisation, vous relevez le challenge.

Vous devez faire attention pour le budget. Les dépenses continuent d'être fortes. Mars en Bélier vous rend dépensier. Vos frais partent dans le véhicule ou les frais de déplacement. Ces derniers peuvent faire une petite somme coquette. Restez très prudent !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous serez partagé entre l'envie de conforter encore un peu plus votre activité et celle d'apporter un certain nombre de changements que vous estimerez nécessaires à votre progression professionnelle. Jupiter vous aidera à effectuer le bon choix.

Vous serez au taquet sur vos comptes, car il y aura du retard sur vos versements. Par contre, un prélèvement se fera plus rapidement que prévu. Cela vous obligera à jongler pour ne pas payer des frais de découvert dont vous ne serez pas responsable.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Entre vos collègues de bureau qui n'arrêtent pas de vous solliciter et votre humeur massacrant, vous avez du mal à vous concentrer. Vous n'avez envie que d'une chose, prendre vos cliques et vos claques et rentrer chez vous ! Vivement demain !

Votre situation financière laisse à désirer, vous avez besoin de trouver des activités complémentaires ponctuelles pour vous dépanner. Toute rentrée d'argent (même minime) est bonne à prendre. En attendant, vous limitez au maximum les dépenses.



## Poisson (19 février - 21 mars)

On vous accordera plus de responsabilités, ce qui présagera d'un avancement prochainement. Montrez-vous disponible et accessible. À la recherche d'un emploi, faites confiance à votre instinct pour décrocher ce poste et acceptez les tâches sans rechigner.

Vous ne devriez pas avoir de vrais soucis. Votre budget tournera correctement grâce à la régularité des rentrées d'argent et une gestion idéale. Mais pas question de dépenser sans compter, mais avec Mars dans votre secteur II, ce ne sera pas du tout cuit.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23